

PARTICULIERS

GUIDE TARIFAIRE
- en vigueur au 5 août 2026 -



Liste des services

Périodicité

Tarif

EXTRAIT STANDARD DES TARIFS

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc) (Crédit Agricole en Ligne).	par mois	GRATUIT (hors coût du fournisseur d'accès)
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par sms (mini-relevés)	par mois	1,35 € (soit pour information 16,20 €/an)
Tenue de compte	par trimestre	6,45 € (soit pour information 25,80 €/ an)
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) MasterCard ou Visa	par an	48,00 €
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) MasterCard ou Visa	par an	48,00 €
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) Maestria	par an	37,00 €
Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro ou dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)	par opération à partir du 3è retrait du mois avec une carte MasterCard ou Visa	1,10 €
Cotisation à une offre d'assurances perte et vol des moyens de paiement	par mois	2 € (soit pour information 24 €/an)
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel) - en agence - par Internet	par opération par opération	7,5 € GRATUIT
Paiement d'un prélèvement SEPA - Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA) - Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)	par opération par opération	GRATUIT GRATUIT
Commission d'intervention	par opération	8 € (max 1 commission /jour) Max 80,00 €/ mois

PARTICULIERS

GUIDE TARIFAIRE - en vigueur au 5 août 2026 -



Liste des services	Périodicité	Tarif
OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DU COMPTE		
Ouverture, Transformation, Clôture		
Ouverture de compte ▲ ●	par opération	GRATUIT
Ouverture/ clôture/ transfert de compte ▲ ●	par opération	GRATUIT
Service d'aide à la mobilité bancaire	par opération	GRATUIT
Désolidarisation du compte joint (prélevés sur le compte joint objet de la désolidarisation)	par opération	40,00 €
Services bancaires de base (fournis dans le cadre du droit au compte : article L.312-1 et article D.312-5-1 du Code monétaire et financier).		GRATUIT
▲ Services bancaires de base : Ces services comprennent : l'ouverture, la tenue et la clôture du compte, un changement d'adresse par an, la délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire, la domiciliation de virements bancaires, la fourniture mensuelle d'un relevé des opérations effectuées sur le compte, l'encaissement de chèques et de virements bancaires, les paiements par prélèvements SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance, des moyens de consultation à distance du solde du compte, les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte, une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise permettant notamment le paiement d'opérations sur internet et le retrait d'espèces dans l'Union européenne, deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services, la réalisation des opérations de caisse.		
● Les prestations identifiées par ce symbole sont les prestations de base mentionnées par l'article D.312-5 du Code monétaire et financier.		
Relevés de compte		
Relevé mensuel e-relevé (1) ▲ ●	par mois	Papier : 2 € (2) E-relevé : GRATUIT
Relevé par quinzaine (2 par mois)	par mois	Papier : 7 € E-relevé : GRATUIT
Relevé annuel des frais		GRATUIT
Relevé Global des avoirs (épargne/crédit)		20 €/an - 10 €/semestre - 5 €/trimestre
Relevé des frais sur instruments financiers		GRATUIT
(1) Les e-relevés sont mis à disposition et consultables par le client dans son espace personnel du service de banque à distance par Internet «Crédit Agricole en Ligne», à la rubrique e-Documents.		
(2) Participation aux frais postaux pour les clients détenteurs d'un contrat Crédit Agricole en Ligne actif		
Tenue de compte		
Frais de tenue de compte	par trimestre	6,45 €
- Si le client détient une offre groupée de services (condition A)		GRATUIT
- Si le client est âgé de moins de 18 ans (condition B)		GRATUIT
Frais de tenue de compte en devises	par mois	12,00 €
Gestion de compte inactif (1) ▲ ●	par an	Maxi 30 €
Offre spécifique SCI patrimoniale qui comprend :		
- Frais de tenue de compte		
- CAEL Accès Vision Pro+		
- Commission de mouvement	par mois	3,00 €
- E-relevé		
- Solde journalier par mail ou SMS		
Pour toute autre facturation sur les SCI patrimoniales, se référer à la plaquette tarifaire "Professionnels et Associations"		
Services en agence		
Versement d'espèces (Agence ou Automate de dépôt) ▲ ●	par opération	GRATUIT
Remise de chèque(s) ▲ ●	par opération	GRATUIT
Retrait d'espèces en agence / Retrait de dépannage (carte minute) (2) ▲ ●	par opération	5,00 €
Dépassement de plafond, carte détériorée, carte perdue ou volée, clientèle fragile ou droit au compte et majeur incapable	par opération	GRATUIT
Mise à disposition de fonds (clients autres Caisses Régionales)	par opération	23,00 €
Frais de location de coffre-fort		
Volume (disponibilités et volumes différents selon la salle)	\ Assurances	Ass. de 50 k€ Ass. de 150 k€ Ass. de 300 k€
TRÈS PETIT VOLUME - jusqu'à 9 dm3	par an	100 € 185 € 335 €
PETIT VOLUME - 9 à 18 dm3	par an	110 € 195 € 345 €
MOYEN VOLUME - 18,15 à 32,99 dm3	par an	150 € 200 € 350 €
GRAND VOLUME - 33 à 54,99 dm3	par an	155 € 205 € 355 €
TRÈS GRAND VOLUME - 55 dm3	par an	160 € 210 € 360 €
OUVERTURE FORCÉE DU COFFRE		Frais réel huissier + serrurier
Frais de recherche et réédition de documents (3)		
Moins d'1 an	par opération	18,00 €
Plus d'1 an	par opération	36,00 €
Demande de photocopie de chèque	par opération	6,00 €
Délivrance de Relevé d'identité Bancaire		GRATUIT
Rédition d'un relevé de compte	par relevé	2,60 € / E-relevé : GRATUIT
Le change		
Billets de banque	par opération	Commission 4,50 € (Achat et vente selon affichage du cours)
(1) Frais prélevés sur chaque compte inactif dans la limite du solde créditeur du compte.		
(2) Délivrance dans une agence de la Caisse régionale du Crédit agricole de Lorraine ou dans une agence d'une autre Caisse régionale du Crédit agricole, d'une carte de retrait d'espèces en euro, à usage unique, auprès d'un distributeur d'une agence de Caisse régionale du Crédit agricole.		
(3) Document hors relevé de compte et Imprimé Fiscal Unique		

PARTICULIERS

GUIDE TARIFAIRE - en vigueur au 5 août 2026 -



Liste des services	Périodicité	Tarif
BANQUE A DISTANCE		
Abonnement à des services de banque à distance (Internet ,téléphone fixe, SMS, etc.) Hors coût du fournisseur d'accès à internet		
Internet		
Crédit Agricole en ligne vision (Service de banque à distance par Internet comprenant la consultation des comptes, la réalisation de virements internes et la souscription de produits et services par signature électronique)	par connexion	GRATUIT
Crédit Agricole en ligne action (Services inclus dans vision + virements externes SEPA)	par connexion	GRATUIT
Services de banque à distance par internet - Service de bourse en ligne :		
Invest Store initial		GRATUIT
Invest Store Intégral - A partir de 12 ordres par an - Moins de 12 ordres par an	par an	GRATUIT 96,00 €
(Les frais d'utilisation applicables aux ordres de bourse en France figurent dans la rubrique placements financiers)		
Services d'agrégation de comptes (1) Informations sur les comptes bancaires détenus dans d'autres banques	par opération	GRATUIT
Les services de banque à distance par Internet sont accessibles depuis : • Notre site Internet www.credit-agricole.fr/ca-lorraine/ • Application mobile TÉLÉCHARGEMENT ET ACCÈS GRATUITS - Ma Banque (1) - Envoyer de l'argent avec WERO (2) - Paiement Mobile dédié aux paiements sécurisés en magasin (3) - Paiement Mobile : Téléchargement et accès gratuits de l'application Paiement Mobile, hors coût de communication selon opérateur. L'utilisation de l'application est soumise à conditions et nécessite un abonnement au service Crédit Agricole En Ligne et la détention d'un smartphone compatible avec accès à Internet. Téléphone avec Filvert Service vocal : - abonnement - Plateforme téléphonique		
(1) Service disponible depuis l'application mobile Ma Banque. Téléchargement et accès gratuits à l'application Ma Banque, (hors coûts de communication selon opérateurs). L'utilisation de l'application nécessite la détention d'un terminal de communication compatible avec accès à Internet et l'abonnement au service Crédit Agricole En Ligne, pouvant être soumis à tarification : renseignez-vous auprès de votre Caisse régionale pour connaître les tarifs en vigueur. Apple et le logo Apple sont des marques d'Apple Inc. déposées aux États-Unis et dans d'autres pays. Android, Google Play et le logo Google Play sont des marques de Google Inc. (2) Service permettant d'effectuer un virement entre Particuliers par l'utilisation du numéro de téléphone mobile. (3) Service permettant d'effectuer des paiements chez les commerçants acceptant la carte sans contact. La détention d'un smartphone Android éligible est requise.		
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation ou la gestion du compte, soit par SMS soit par mail		
Mini-relevés (hebdomadaire)	par mois	SMS : 1,35 € Mail : GRATUIT
Alerte soutesse du découvert (mensuelle)	par mois	SMS : 0,40 € Mail : GRATUIT
Alerte écopage (mensuelle)		
Alerte temps réel de gestion		
Alerte sur achats à distance	par alerte	SMS : 0,40 € Mail : GRATUIT
Alerte solde disponible (hebdomadaire)		
Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement		
Alerte SMS solde débiteur et rejet d'opérations	par alerte	SMS : GRATUIT Mail : Non commercialisé
Alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur	par mois	SMS : GRATUIT Mail : GRATUIT

PARTICULIERS

GUIDE TARIFAIRE - en vigueur au 5 août 2026 -



Liste des services	Périodicité	Tarif
MOYENS ET OPERATIONS DE PAIEMENT (cotisation carte/ carte de paiement et de retrait)		
Carte de paiement et de retrait		
Fourniture d'une carte de débit (débit immédiat) :		
Carte de paiement à autorisation systématique - L'autre carte ▲ ●	par an	21,00 €
Carte de paiement internationale à autorisation systématique		
- Maestria/Mastercard à autorisation systématique	par an	37,00 €
- Mastercard eko / eko by CA		
Fourniture d'une carte de paiement internationale à débit immédiat ou débit différé :		
Mastercard Standard / Visa Classic (y compris carte à contrôle de solde)	par an	48,00 €
Mastercard globe trotter (uniquement débit immédiat)		
Gold Mastercard / Visa premier (y compris carte à contrôle de solde)	par an	140,00 €
Gold Mastercard à empreinte biométrique (uniquement débit différé)	par an	170,00 €
World Elite Mastercard / Visa INFINITE (uniquement débit différé)	par an	325,00 €
World Elite Mastercard à empreinte biométrique (carte plus commercialisée)	par an	355,00 €
Carte de crédit associée à un crédit renouvelable, paiement comptant à débit immédiat ou à débit différé :		
Mastercard cartwin (1)	par an	48,00 €
Gold Mastercard Cartwin (1)	par an	140,00 €
Carte de paiement (débit immédiat) :		
Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique)	par an	24,00
Carte de retrait :		
Carte Libre Service Agence (2)	par an	GRATUIT
Carte Libre Service Bancaire (3)	par an	36,00 €
(1) Les cartes Mastercard Cartwin et Gold Mastercard Cartwin sont des cartes associées à un compte de dépôt et à un crédit renouvelable. Ces cartes Cartwin sont facultatives. Elles portent la mention « CARTE DE CREDIT » au recto. Les paiements réalisés au comptant sont débités sur le compte de dépôt en fonction du type de débit de la carte choisie par le client : - carte à débit immédiat : le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client au jour le jour. - carte à débit différé : le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, à une date convenue Le montant de la cotisation est hors coût du crédit. (2) Retraits au(x) seul(s) distributeur(s) de votre agence. (3) Retraits au(x) seul(s) distributeur(s) de votre Caisse Régionale.		
Pour toute souscription d'une seconde carte de paiement sur un même compte (sauf l'Autre Carte et Carte Eko) réduction de 50% sur la cotisation de la carte la moins chère (offre valable dès la première année).		
Cartes qui ne sont plus commercialisées :		
Carte Bancaire Nationale	par an	48,00 €
Carte avec contrôle du solde Maestro	par an	37,00 €
Carte Open	par an	27,00 €
Carte Prélude	par an	25,50 €
Paiement par carte ou en devises		
Paiement par carte en euros (1) ● ou en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)		
- Frais par paiement	par opération	GRATUIT
Autres paiements par carte		
- Frais fixes	par opération	1,00 €
- Frais variables	par opération	2,9% du montant de l'opération
- Frais de change éventuels (hors paiement avec une carte World Elite ou Visa Infinite ou Mozaic ou Globetrotter)	par opération	max 15,00 €
N.B: Le paiement mobile sans contact en magasin bénéficie des mêmes tarifications que les paiements par carte		
Retrait d'espèces par carte		
Retrait d'espèces par carte en euro (1) dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) (y compris les retraits par carte en euro dans la zone euro)		
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets :		
- Dans un distributeur du Crédit Agricole (quelle que soit la carte)	par opération	GRATUIT
Dans un distributeur d'une autre banque :		
- l'autre carte		
- Mastercard à autorisation systématique		
- Maestro		
- Mastercard eko		
- Mastercard Globe Trotter	par opération	1,10 € à partir du 3ème retrait / MOIS
- Mastercard Standard ou Visa Classic		
- Mastercard Cartwin ou Visa Cartwin		
- Gold Mastercard ou Visa Premier		
- Gold Mastercard Cartwin ou Visa Premier Cartwin		
- World Elite Mastercard ou Visa Infinite	par opération	GRATUIT
Retrait d'espèces par carte en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) (autres que Platinum, World Elite, Visa Infinite, Mozaic ou Globetrotter) :		
- Frais fixes	par opération	3,50 €
- Frais variables	par opération	1% du montant de l'opération
- Frais de conversion monétaire (2)	par opération	
Retrait par carte en devises hors Espace Economique Européen (EEE)		
- Frais fixes	par opération	3,50 €
- Frais variables	par opération	2,9% du montant de l'opération
- Frais de change éventuels	par opération	max 18,00 €
(1) Ou en devise équivalente : Devise Suédoise ou en Leu Roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009). (2) L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE). Voir exemples sur : www.credit-agricole.fr/ca-lorraine (3) Opérations de paiement hors champ d'application du règlement européen n°924/2009 du 16 septembre 2009.		
Autres services par Cartes		
Envoi de la carte en pli simple ou en recommandé avec avis de réception (frais de poste inclus) à la demande du client	par opération	Frais postaux
Rédédition de carte en urgence	par opération	29,00 €
Rédédition du code confidentiel (envoi par courrier ou par SMS)	par opération	10,00 €
Refabrication de la carte perdue ou volée	par opération	19,00 €
Carte de dépannage à l'étranger	par opération	49,00 €
Opposition carte abusive BDF	par opération	40,00 €
Modification des plafonds d'utilisation à la demande du titulaire de la carte, en agence	par opération	GRATUIT
Frais d'opposition de la carte par le titulaire	par opération	GRATUIT
Verrouillage temporaire de la carte (carte égarée)	par opération	GRATUIT
Retrait carte minute	par opération	5,00 €
Carte Éphémère	par opération	GRATUIT

PARTICULIERS

GUIDE TARIFAIRE - en vigueur au 5 août 2026 -



Liste des services	Périodicité	Tarif
Virements		
Virement SEPA (Pays de la zone SEPA sur la carte en fin de document) Opération libellée en euro à destination ou en provenance de la zone SEPA Emission d'un virement SEPA ▲ ●		
Virement SEPA OCCASIONNEL		
Frais par virement occasionnel vers un compte du Crédit Agricole (en agence ou par Internet)	par opération	GRATUIT
Frais par virement occasionnel vers un compte d'une autre banque	par opération	7,5 €
- En agence	par opération	GRATUIT
- Par Internet		
Émission d'un virement instantané SEPA		
Frais par virement occasionnel vers un compte du Crédit Agricole (en agence ou par Internet)	par opération	GRATUIT
Frais par virement occasionnel vers un compte d'une autre banque	par opération	7,5 €
- En agence	par opération	GRATUIT
- Par Internet		
Via le service de banque à distance par Internet par Internet Crédit Agricole En Ligne - Site Internet www.credit-agricole.fr/ca-lorraine et via l'application Ma Banque		
Via WERO (1) - Application Ma Banque	par opération	GRATUIT
Frais par virement occasionnel incomplet : le compte est débité des frais perçus par la banque lors de l'émission d'un virement pour lequel les coordonnées bancaires du bénéficiaire sont absentes ou incorrectes. Soit coordonnées bancaires incorrectes : • Du fait du client : Le client peut formuler « Une demande de Rappel de virement SEPA mal exécuté à l'initiative du client » ou une demande de rappel par l'émetteur (convention de compte PART 3-2-2-1. Virements émis. • Du fait de la banque : Une demande de rappel de fonds (Recall) est faite. Le client ne supporte aucun frais. Soit coordonnées absentes : Le virement ne peut pas être émis. Il n'est pas prévu de frais.		
Virement SEPA PERMANENT		
Frais par virement permanent (en agence ou par internet)	par opération	GRATUIT
Frais de mise en place de virement permanent vers un compte d'une autre banque	par opération	7,5 €
- En agence	par opération	GRATUIT
- Par Internet		
Modification d'un virement permanent	par opération	GRATUIT
Demande de rappel de virement SEPA à l'initiative du donneur d'ordre	par opération	15 €
(1) Service permettant d'effectuer un virement entre particuliers par l'utilisation du numéro de téléphone mobile		
Virement international		
Virement international en devises ou en euros		
Commission de change applicable à toute opération d'achat ou de vente en devise	par opération	0,05% - Mini 16 €
<u>Informations</u> : Imputation des frais de virements internationaux Frais BEN : le bénéficiaire supporte l'ensemble des frais Frais SHA : chaque partie supporte les frais de sa banque Frais OUR : l'émetteur du virement supporte l'ensemble des frais		
Émission d'un virement international OCCASIONNEL		
Commission d'opération - Virement international occasionnel en agence		
- En agence	par opération	Commission de transfert 0,10% avec un minimum de 18€ (1)
- Par Internet	par opération	15€ / virement (1)
Emission d'un virement international PERMANENT		
- Frais de mise en place d'un virement international permanent	par opération	GRATUIT
- Commission d'opération à chaque paiement	par opération	0,08% avec un minimum de 18 €
Réception d'un virement international ▲ ●		
Virements reçus de l'étranger		
- Tranche jusqu'à 150 €	par opération	GRATUIT
- Tranche au-delà de 150 €		15 €
Commissions spécifiques sur virements		
Traitement spécifique (avis de sort, virement non-conforme, non STP...)	par opération	20,00 €
Délivrance d'un justificatif de paiement (débit/crédit)	par opération	5,00 €
(1) Si frais OUR : frais de la banque étrangère à rajouter		
Prélèvements SEPA/TIP SEPA		
Révocation et opposition de prélèvement SEPA		GRATUIT
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA ▲ ●	par opération	GRATUIT
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ▲ ●	par opération	GRATUIT
Information premier prélèvement SEPA	par opération	1,00 €
Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA ▲ ●	par opération	GRATUIT
Chèques		
Paiement d'un chèque	par opération	GRATUIT
Règlement d'un chèque émis en faveur d'un bénéficiaire étranger - par débit en compte	par opération	0,10% - Mini 25 €
Remise de chèque(s) sur le compte ▲ ●	par opération	GRATUIT
Délivrance d'un chéquier	par opération	GRATUIT
Frais d'envoi de chéquier :		
- en pli simple (1)	par opération	2,00 €
- en recommandé simple (frais de poste inclus)	par opération	6,50 €
Frais d'opposition chèque(s) ou chéquier(s) par l'émetteur	par opération	17,00 €
Frais d'émission d'un chèque de banque ▲ ●	par opération	16,00 €
Frais d'émission d'un chèque de banque pour le compte d'une autre CR ▲ ●	par opération	23,00 €
Frais de recherches - Copie de chèques	par opération	6,00 €
Remise de chèque export "crédit Sauf Bonne Fin" Commission de négociation	par opération	0,1% - Mini 25 €
Chèque export présenté en "Crédit Après Encaissement" - Commission d'encaissement	par opération	0,1% - Mini 25 €
(1) Prise en charge des frais postaux par l'établissement bancaire		

PARTICULIERS

GUIDE TARIFAIRE - en vigueur au 5 août 2026 -



Liste des services

Périodicité

Tarif

OFFRE GROUPÉE DE SERVICES

Cotisation à une offre groupée de service

Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être achetés séparément. Pour chaque service composant l'offre groupée de services, le nombre de prestations couvert par l'offre groupée de services est mentionné lorsque les prestations sont limitées. A défaut de précision, les prestations ne sont pas limitées.

OFFRE PRESTIGE

Gestion du compte

Tenue de compte
Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement
E-relevé mensuel

Commission d'intervention

Commission d'intervention (1) : 12 /an

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)
"World Elite Mastercard" ou " Visa Infinite" (cotisation carte)
Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique) (cotisation carte)
Envoi de la carte en pli simple à la demande du client
Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par sms)
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée
Émission d'un virement SEPA (occasionnel ou permanent, classique ou instantané, en agence ou en ligne)
Réception d'un virement SEPA (classique ou instantané)
Émission et réception d'un virement non SEPA (hors frais de banque étrangère)
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA (2)
Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA
Frais d'envoi de chèque en pli simple à la demande du client
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur
Frais d'émission d'un chèque de banque

Retrait d'espèces par carte (3)

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de l'ensemble des Caisses régionales de Crédit Agricole Mutuel
Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement
Retrait d'espèces en euro ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE), à un distributeur automatique d'un autre établissement

Paiement par carte (3)

En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'EEE

Assurance de la Banque au Quotidien

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Premium (4)
SécuriWEB Premium

Mon SécuriCOFFRE PLUS - 50 Go

Merci pour l'Info Prestige (version numérique)

- Accès illimité au service de renseignements Merci pour l'Info
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourinfo.fr
Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique (Merci pour l'Info, Santé magazine, Détente Jardin, régál, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents)

(1) Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

(2) Sauf gratuité imposée par la loi.

(3) Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

(4) La garantie n'a pas vocation à se substituer aux obligations légales de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel résultant des exigences du code monétaire et financier et relatives à la fraude aux moyens de paiement (voir détail à la notice d'assurance).

(5) Tarif jeunes pour toute souscription à compter du 12/03/2025

par mois

31€
(dont 4,50€ correspondant aux cotisations d'assurance)

Tarif jeunes (5) :
- 18-25 ans : 15 €
- 26-30 ans : 20 €

OFFRE PREMIUM

Gestion du compte

Tenue de compte
Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement
E-relevé mensuel

Commission d'intervention

Commission d'intervention (1) : 3 /an

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) "Gold Mastercard" ou " Visa Premier" (cotisation carte)
Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique) (cotisation carte)
Envoi de la carte en pli simple à la demande du client
Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par sms)
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée
Émission d'un virement SEPA (occasionnel ou permanent, classique ou instantané, en agence ou en ligne)
Réception d'un virement SEPA (classique ou instantané)
Émission et réception d'un virement non SEPA : 10 virements / an (hors frais de banque étrangère)
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA (2)
Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA
Frais d'envoi de chèque en pli simple à la demande du client
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur
Frais d'émission d'un chèque de banque : 3 / an

Retrait d'espèces par carte (3)

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de l'ensemble des Caisses régionales de Crédit Agricole Mutuel
Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement
Retrait d'espèces en euro ou en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement
Retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement : 10 retraits /an
Pour les clients âgés entre 18 et 30 ans (inclus), sont compris dans l'offre Premium de manière illimitée les frais suivants : Retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement.

Paiement par carte (3)

En euro dans un pays de l'EEE
En devises, dans ou hors pays de l'EEE : 10 paiements / an
Pour les clients âgés entre 18 et 30 ans (inclus), sont compris dans l'offre Premium de manière illimitée les frais suivants : Paiement par carte en devises dans ou hors pays de l'EEE.

Assurance de la Banque au Quotidien

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Plus (4)
SécuriWeb premium

Mon SécuriCOFFRE PLUS - 5 Go

Merci pour l'Info Premium (version numérique)

- Accès illimité au service de renseignements Allô Expert Dossier Familial
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.dossierfamilial.com
- Le magazine Dossier Familial (12 numéros / an) dont ses guides pratiques en version numérique

(1) Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

(2) Sauf gratuité imposée par la loi.

(3) Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

(4) La garantie n'a pas vocation à se substituer aux obligations légales de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel résultant des exigences du code monétaire et financier et relatives à la fraude aux moyens de paiement (voir détail à la notice d'assurance).

(5) Tarif jeunes pour toute souscription à compter du 01/06/2024

par mois

16 €
(dont 4,50€ correspondant aux cotisations d'assurance)

Tarif jeunes (5) :
- 18-25 ans : 5 €
- 26-30 ans : 9 €

PARTICULIERS

GUIDE TARIFAIRE

- en vigueur au 5 août 2026 -



Liste des services	Périodicité	Tarif
OFFRE ESSENTIEL		
Gestion du compte Tenue de compte Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement E-relevé mensuel Commission d'intervention Commission d'intervention (1) : 1 / an Moyens et opérations de paiement Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) " Mastercard Standard " ou " Visa Classic " (cotisation carte) Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique) (cotisation carte) Envoi de la carte en pli simple à la demande du client Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par sms) Frais de refabrication de la carte perdue ou volée Émission d'un virement SEPA (occasionnel ou permanent, classique ou instantané, en agence ou en ligne) Réception d'un virement SEPA (classique ou instantané) Frais par paiement d'un prélèvement SEPA Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA (2) Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur Frais d'émission d'un chèque de banque : 1 / an Retrait d'espèces par carte (3) Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de l'ensemble des Caisses régionales de Crédit Agricole Mutuel Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement Retrait d'espèces en euro ou en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement <i>Pour les clients âgés entre 18 et 30 ans (inclus), sont compris dans l'offre Essentiel de manière illimitée les frais suivants : Retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement.</i> Paiement par carte (3) En euro dans un pays de l'EEE Pour les clients âgés entre 18 et 30 ans (inclus), sont compris dans l'offre Essentiel de manière illimitée les frais suivants : Paiement par carte en devises dans ou hors pays de l'EEE. Assurance de la Banque au Quotidien Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Plus (4) Mon SécuriCOFFRE PLUS - 5 Go Merci pour l'info - Accès au service de renseignements Allô Expert Merci pour l'info : 2 demandes /an - Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr - Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques en version numérique <i>(1) Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et par jour et de 80 euros par mois.</i> <i>(2) Sauf gratuité imposée par la loi.</i> <i>(3) Au moyen de la carte incluse dans l'offre.</i> <i>(4) La garantie n'a pas vocation à se substituer aux obligations légales de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel résultant des exigences du code monétaire et financier et relatives à la fraude aux moyens de paiement (voir détail à la notice d'assurance).</i> <i>(5) Tarif jeunes pour toute souscription à compter du 12/03/2025</i>	par mois	10 € (dont 1,00€ correspondant aux cotisations d'assurance) Tarif jeunes (5) : - 18-25 ans : 5 € - 26-30 ans : 9 €
OFFRE EKO		
<i>(Nouvelle offre commercialisée depuis le 29/04/2026)</i> <i>Offre uniquement souscriptible depuis l'application Ma Banque</i>		
Gestion du compte Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne Action Tenue de compte Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement Moyens et opérations de paiement Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique) (cotisation carte). Réception d'un virement SEPA (classique ou instantané) Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur Paiement par carte (1) En euro dans un pays de l'EEE	par mois	GRATUIT
Moyens et opérations de paiement avec la carte de débit physique en option Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique "Eko Mastercard" Paiement en euros(2) dans un pays de l'EEE Retraits d'espèces à un distributeur automatique de l'ensemble des Caisses Régionales de Crédit Agricole Mutuel et de la Banque Chalus Non usage de la carte virtuelle ou de la carte de débit "Eko Mastercard" sous 30 jours consécutifs Retraits d'espèces en euro dans la zone euro ET en euros(2) ou en devises dans les autres pays de l'EEE à un distributeur d'un autre établissement : 3 retraits / mois Assurance de la banque au quotidien (en option) Cotisation à une offre d'assurance perte/vol des moyens de paiement et effets personnels : SécuriCOMPTE Plus <i>(1) Au moyen de la carte de débit virtuelle incluse dans l'offre</i> <i>(2) Ou en devise équivalent : devise suédoise ou leu roumain (conformément au règlement européen n° 2021/1230)</i>	par mois par mois par mois par mois	EN OPTION : 1 € (cotisation carte) 5 € 1,10 € / RETRAIT À PARTIR DU 4ÈME RETRAIT / MOIS EN OPTION : 1 €
Offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière : Le Compte à Composer Module Budget Protégé (1)		
Le Socle		
Tenue de compte Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en ligne Vision option virement externe Envoi de la carte en pli simple à la demande du client Forfait des opérations courantes illimitées Comorenant les opérations de virements SEPA, de orélèvements SEPA et de TIP SEPA Information premier prélèvement SEPA Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : - alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur - alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)		

PARTICULIERS

GUIDE TARIFAIRE

- en vigueur au 5 août 2026 -



Liste des services	Périodicité	Tarif
Module Budget Protégé		
Ouverture et clôture de compte Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) - Cotisation carte : "l'autre carte" Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte disponible (1fois/semaine) Gratuité sur l'ensemble des frais suivants: - Les commissions d'intervention - Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision - Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé - Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision - Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision - Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision - Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques - Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire - Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque 2 chèques de banque par mois Fourniture de relevés d'identité bancaire (RIB) Un changement d'adresse (1 fois / an) Versement d'espèces en agence Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque Plafonnement saisie attribution ou conservatoire (1) En application de l'article L.312-1-3 alinéa 2 du code monétaire et financier relatif à l'offre spécifique		
	par mois	1,00 €
	par mois	Max 100 €
Offres qui ne sont plus commercialisées		
Cotisation à une offre groupée de services Pour chaque service composant l'offre groupée de services, le nombre de prestations couvert par l'offre groupée de services est mentionné lorsque les prestations sont limitées. À défaut de précision, les prestations sont illimitées.		
OFFRE EKO		
Gestion du compte Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, sms, etc) : Crédit Agricole en Ligne Vision option virement externe Tenue de compte Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : - alerte si solde du compte inférieur à 20 € - alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur - alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement - alerte consommation des forfaits de retraits hors distributeurs Crédit Agricole E-relevé mensuel Moyens et opérations de paiement Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation systématique) " Mastercard eko " (cotisation carte) Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS) Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque Refabrication de la carte perdue ou volée Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et TIP SEPA Délivrance d'un chéquier Retrait d'espèces par carte (1) Retrait d'espèces en euro à un distributeur automatique du Crédit Agricole Retrait d'espèces en euro dans la zone euro ET en euros ou en devises dans les autres pays de l'Espace Économique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement: 25 retraits / an Retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement: 10 retraits / an L'offre eko n'inclut pas d'autorisation de découvert : Le compte doit toujours fonctionner en position créditrice et aucune opération ne doit être initiée au-delà du solde disponible. Les clients eko ne supportent pas les frais suivants : Commission d'intervention, frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté, frais par service de paiement rejeté pour défaut de provision, prélèvement rejeté pour un motif autre que sans provision et frais par rejet de chèque pour un autre motif que sans provision. En cas de non régularisation d'un chèque émis sans provision, les clients eko se voient appliqués les frais suivants : forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision et frais en cas d'interdiction bancaire. Le montant de ce forfait pour les clients eko est le suivant : • Montant du chèque inférieur ou égal à 50 € : 22€ / chèque • Montant du chèque supérieur à 50 € : 42€ / chèque Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre eko sera résiliée, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement Mastercard eko, de souscription d'une carte complémentaire et de souscription d'une autorisation de découvert ou d'une autre offre groupée associée au compte ouvert dans le cadre de l'offre eko. En cas de résiliation de l'offre eko, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraîne l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation. (1) Au moyen de la carte incluse dans l'offre.		
	par mois	2,00 €
Le Compte à Composer		
Tenue de compte Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne Vision option virement externe Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client Envoi de la carte en pli simple à la demande du client Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA Information premier prélèvement SEPA Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : - alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur - alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement Relevé de compte papier ou électronique (mensuel) Merci pour l'info, version papier et numérique (3 mois gratuits pour toute souscription d'un abonnement d'un an) (1) Ce prix n'inclut pas l'abonnement à l'offre Merci pour l'info		
	par mois	2,55 € (1)

PARTICULIERS

GUIDE TARIFAIRE

- en vigueur au 5 août 2026 -



Liste des services	Périodicité	Tarif
Module Maîtrise Du Découvert		
- Assurance SécuriCompte Découvert - Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : Alerte souplesse du découvert (mensuelle) - Ristourne des intérêts débiteurs (1) (1) Facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5 €, 10 €, 15 €, 20 €) selon la tranche choisie		
Tranches de découvert (à partir du 01/01/2017)		
Module Maîtrise de découvert (T1) (<=500€) - Montant annuel des ristournes*	par mois	2,60 6,00
Module Maîtrise de découvert (T2) (501-1000€) - Montant annuel des ristournes*	par mois	3,50 10,00
Module Maîtrise de découvert (T3) (1001-2000€) - Montant annuel des ristournes*	par mois	4,60 15,00
Module Maîtrise de découvert (T4) (>2000€) - Montant annuel des ristournes*	par mois	6,00 20,00
Tranches découverts commercialisés jusqu'au 31/12/2016		
Module Maîtrise du découvert T1 (<=300€) - Montant annuel des ristournes*	par mois	1,52 5,00
Module Maîtrise du découvert T2 (301-800€) - Montant annuel des ristournes*	par mois	2,16 10,00
Module Maîtrise du découvert T3 (801-1200€) - Montant annuel des ristournes*	par mois	2,67 15,00
Module Maîtrise du découvert T4 (1201- 2000€) - Montant annuel des ristournes*	par mois	3,39 20,00
Module Maîtrise du découvert T5 (>2000€) - Montant annuel des ristournes*	par mois	4,53 25,00
* Le montant des ristournes est annuel mais son remboursement est trimestriel		
Module Compte Sécurisé		
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement : Assurance SécuriCOMPTE Plus ou SécuriCOMPTE Premium		
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	par mois	2,80 €
Retrait d'espèces de dépannage		Premium 4,80 €
Commande de carte en urgence		
Rédition code confidentiel (envoi par courrier ou par SMS)		
Module Suivi @ssuré		
Assurance SécuriWEB ou SécuriWEB Premium Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : - alerte achat à distance (mensuelle) - mini relevés (1/semaine) - alerte temps réel de gestion	par mois	3,80 € Premium 4,80 €
Réduction tarifaire selon le montant total souscrit applicable au Compte à Composer		
Pour toute souscription du Compte à Composer (socle + modules), le client bénéficie d'une dégressivité tarifaire dont les modalités sont les suivantes :		
Dégressivité Tarifaire : Compris entre 4,10 € et 5,09 € Compris entre 5,10 € et 7,14 € Compris entre 7,15 € et 9,17 € Égal à 9,18 € et plus		(Réduction sur socle + modules) -5 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit -10 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit -15 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit -20 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit
Avantages Tarifaires Supplémentaires Pour les 18-24 ans inclus		-40% de réduction supplémentaire
Compte Service		
CSCA Mozaïc (CSCA moins de 25 ans)	par mois	4,00 €
CSCA Initial	par mois	5,40 €
CSCA Équilibre	par mois	6,80 €
CSCA Souplesse	par mois	9,00 €
CSCA Optimum	par mois	9,20 €
CSCA Prélude	par mois	1 €
CSCA Mozaïc + (CSCA moins de 25 ans)	par mois	4,00 €
- option carte Mozaïc à autorisation systématique	par mois	0,71 €
- Option carte Mozaïc de débit (ancienne carte à débit immédiat)	par mois	0,92 €
CSCA Équilibre +	par mois	7,50 €
- option Filvert		GRATUIT
- option Filmobile	par mois	1,10 €
CSCA optimum +	par mois	8,80 €
- option Filvert		GRATUIT
- option Filmobile	par mois	1,10 €
- option Gestion de trésorerie		GRATUIT
- option Forfait réduction PEB	par mois	1,60 €
- option RDV Comptes Services	par mois	0,50 €
CSCA Privilège +	par mois	10,40 €
- option Filvert		GRATUIT
- option Filmobile	par mois	1,10 €
- option Gestion du trésorerie		GRATUIT
- option RDV Comptes Services Équipement	par mois	0,50 €
- option RDV Comptes Services Bronze	par mois	1,00 €
- option RDV Comptes Services Or	par mois	1,50 €

PARTICULIERS

GUIDE TARIFAIRE - en vigueur au 5 août 2026 -



Liste des services	Périodicité	Tarif
IRREGULARITES ET INCIDENTS		
Commission d'intervention		
Commission d'intervention (Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexacts, absence ou insuffisance de provision...)		
- Plafond par opération	par opération	8,00 €
- Plafond journalier	journalier	8,00 €
- Plafond mensuel	mensuel	80,00 €
Montant pour la clientèle bénéficiant des services bancaires de base		
- Plafond par opération (1)	par opération	4,00 €
- Plafond journalier	journalier	4,00 €
- Plafond mensuel (1)	mensuel	20,00 €
Montant dédié aux clients fragiles avec l'OCF (Offre Clientèle Fragile). Pour les clients en situation de fragilité financière ayant souscrit à l'offre spécifique, voir le détail du Compte à composer Module Budget Protégé.		
(1) Montant plafonné en application de l'article L312-1-3 du code monétaire et financier		
Pour les paiements par carte dont le montant est inférieur à 10 € et réalisés lorsque le compte se trouve en situation de découvert non autorisé ou au-delà du découvert autorisé, il n'y a pas de facturation de commission d'intervention		
Opérations Particulières		
Retour de courrier (client inconnu à l'adresses)	par opération	21,50 €
Frais par saisie attribution ou conservatoire	par opération	100,00 €
Frais par saisie administrative à tiers détenteur	par opération	10 % du montant dû au trésor public, dans la limite d'un plafond de 100 €
Paiement d'un chèque émis en contravention avec une interdiction bancaire	par opération	30,00 €
Frais par paiement direct de pension alimentaire	par opération	100,00 €
Incidents de Paiement		
Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	par opération	14,50 €
En cas d'interdiction bancaire :		
- Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	par opération	31,00 €
Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision (1)	par opération	15,00 €
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision (2)		
- Montant du chèque inférieur ou égal à 50 €	par opération	30 €
- montant du chèque supérieur à 50 €	par opération	50 €
(Frais non prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours)		
Rejet de chèque pour un motif autre qu'un défaut de provision		GRATUIT
Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire	par opération	40,00 €
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque		GRATUIT
Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision (2)		
- Si montant de l'opération < 20 €	par opération	Montant de l'opération
- Si montant de l'opération ≥ 20 €	par opération	20 €
Rejet de prélèvement pour un motif autre qu'un défaut de provision	par opération	GRATUIT
Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision (3)		
- Si montant de l'opération < 20 €	par opération	Montant de l'opération
- Si montant de l'opération ≥ 20 €	par opération	20 €
Non-exécution de virement occasionnel pour défaut de provision		
- Si montant de l'opération < 20 €	par opération	Montant de l'opération
- Si montant de l'opération ≥ 20 €	par opération	20 €
Dans le cas où un prélèvement rejeté pour défaut de provision est représenté une ou plusieurs fois et qu'il est rejeté pour défaut de provision du compte, le ou les nouveaux rejets ne seront pas facturés, à l'exception de la commission d'intervention		
Plafond de frais d'incidents applicable, aux clients identifiés comme éligibles à "l'offre spécifique clients fragiles" au titres des articles L.312-1-3 et R.312-4-3 du code monétaire et financier, pour les frais suivants:		
- Les commissions d'intervention		
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision		
- Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé		
- Le forfait de frais par chèque rejeté pour un défaut de provision		
- Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision		
- Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision		
- Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques		
- Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire		
- Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque		
(1) Uniquement en cas de régularisation dans les délais.		
(2) Les montants comprennent les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision, les frais de lettre d'injonction et s'il y a lieu la commission d'intervention.		
(3) Les montants comprennent, s'il y a lieu, la commission d'intervention		
	par mois	25,00 €

PARTICULIERS

GUIDE TARIFAIRE - en vigueur au 5 août 2026 -



Liste des services	Périodicité	Tarif
DECOUVERT ET CREDITS (1)		
Déouvert		
Déouvert ponctuel non convenu ou non formalisé (dépassement)		
Taux débiteur annuel	par an	Indice de référence + marge
Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal		Plafond du taux réglementaire
Autorisation de découvert		
Taux débiteur annuel	par an	Nous consulter
Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal	par an	Plafond du taux réglementaire
Taux débiteur annuel en cas de dépassement	par an	Taux de découvert non convenu
Montant minimal d'intérêts débiteurs entraînant une perception		0,30 €
Frais de dossier /de mise en place ou de renouvellement		GRATUIT
Assurance facultative en couverture du découvert SÉCURITRESORERIE (2)		Fonction du montant du découvert
Crédits à la consommation		
Crédit Renouvelable		
Crédit Renouvelable : Supplétifs		Nous consulter
Le taux débiteur annuel et le TAEG (Taux annuel effectif global) sont indiqués sur l'offre de contrat de crédit		
Peuvent être associées au Crédit Renouvelable : Supplétifs		
- Une cartwin adossée à un compte de dépôt pour des paiements ou des retraits au comptant en France et à l'étranger (sous réserve que l'équipement électronique utilisé par votre commerçant le permette) et à un crédit renouvelable pour des paiements ou des retraits à crédit en France uniquement.		
- Une assurance décès emprunteur (ADE) (2) : de 0,327% par mois, sur le montant utilisé/du solde restant dû, selon l'option choisie et l'âge de l'assuré.		
Frais de dossier	par opération	GRATUIT
(1) Sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier		
(2) Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance souscrit auprès de Predica, voir rubrique "Assurances et Prévoyance : mentions légales" p.37		
Crédit à la consommation amortissable à taux fixe		
Le taux débiteur annuel et le Taux Annuel Effectif Globale (TAEG) sont indiqués sur l'offre de contrat de prêt.		
Prêt à la consommation Auto, Travaux, Personnel		Nous consulter
Eco-PTZ		Nous consulter
Regroupements de crédits (regroupement dans un seul prêt de différents crédits à la consommation)		Nous consulter
Prêt Rachat de crédit		Nous consulter
Frais de dossier (1)	par opération	1% du capital emprunté (mini 75 € ; Maxi 300 €)
Lettre d'information annuelle sur le capital restant dû		GRATUIT
Assurance Emprunteur (2)		Nous consulter
(1) Non applicable pour certains prêts règlementés, dont prêt à taux zéro, Eco-PTZ, prêt Epargne Logement.		
(2) Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance souscrit auprès de Prédica, voir rubrique "Assurances et Prévoyance"		
Cautions bancaires		
Caution GOOD'LOC (caution de loyer)		Nous consulter
Engagement par signature : garantie à 1ère demande, caution fiscale, caution chasse, ...	A la mise en place	75€ / acte
Commission d'engagement	par an	Nous consulter
Crédits Immobiliers		
Crédit immobilier		Nous consulter
Prêt à Taux Zéro (PTZ)		Nous consulter
Eco-PTZ / Eco-PTZ Prime Renov'		Nous consulter
Prêt à l'accession sociale (PAS)		Nous consulter
Prêt conventionné / Prêt d'Accession Sociale		Nous consulter
Prêt Épargne Logement		Nous consulter
Facilimmo - Prêt Tout Habitat (prêt à taux fixe ou révisable, amortissable ou in fine)		Nous consulter
Prêt Transition Logement		Nous consulter
Prêt Primo Lorraine		Nous consulter
Crédit relais		Nous consulter
Frais de dossier (2)		
Projet ≤ à 150k€	par projet	Client sociétaire : 800 € Client non Sociétaire : 1 000 €
Projet > à 150k€	par projet	Client sociétaire : 1 200 € Client non Sociétaire : 1 500 €
Assurance Emprunteur (1)		Nous consulter
Garantie des crédits		
Gage sur véhicule	par opération	150,00 €
Nantissement de produits financiers	par opération	150,00 €
Caution CAMCA Assurance		Nous consulter
Autres garanties		Nous consulter
(1) Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance souscrit auprès de Prédica, voir rubrique "Assurances et Prévoyance : mentions légales" p. 37		
(2) Non applicable pour certains prêts règlementés, dont prêt à taux zéro, Eco-PTZ, prêt Epargne Logement		
(3) Dossier incluant des personnes morales ou crédit in fine.		

PARTICULIERS

GUIDE TARIFAIRE - en vigueur au 5 août 2026 -



Liste des services	Périodicité	Tarif
Autres opérations liées aux crédits		
Modification du compte à débiter (1)	par opération	30,00 €
Modification sans avenant (date d'échéance, périodicité)	par opération	55,00 €
Modification avec avenant (objet, titulaire, garantie, durée)	par opération	210,00 €
Mise en place d'une pause contractuelle	par opération	GRATUIT
Attestation		
- Prêt souscrit auprès de CACF / CAPFM (Crédit Agricole Consumer Finance / Crédit Agricole Personal Finance & Mobility)	par opération	GRATUIT
- Autre attestation	par opération	18,00 €
Lettre d'information annuelle des cautions (par an, par caution et par prêt)	par opération	GRATUIT
Rédition de tableau d'amortissement	par opération	GRATUIT
Frais de dossier réaménagement de prêt	par opération	1 100,00 €
Décompte de remboursement		
- Offres de crédit immobilier émises avant le 01/07/2016	par opération	45,00 €
- Offres de crédit immobilier émises à compter du 01/07/2017	par opération	GRATUIT
- Offres de crédit consommation	par opération	GRATUIT
Avenant		
- Manuel / Convention de report d'échéance	par opération	210,00 €
- Avenant complexe	par opération	300,00 €
Mainlevée		
- Partielle ou totale de garantie d'hypothèque	par opération	210,00 €
- Gage / Autre	par opération	55,00 €
Cession de rang	par opération	210,00 €
Opposition à l'assurance	par opération	35,00 €
Délégation d'assurance	par opération	GRATUIT
Clôture de dossier sinistre ITT	par opération	GRATUIT
Modification de(s) assuré(s) du prêt		
- Inférieur ou égal à 5 prêts	par opération	120,00 €
- Au-delà de 5 prêts (par prêt supplémentaire)	par opération	30,00 €
- Maxi	par opération	350,00 €

(1) Hors modification réalisée dans le cadre d'une mobilité bancaire

PARTICULIERS

GUIDE TARIFAIRE - en vigueur au 5 août 2026 -



Liste des services	Périodicité	Tarif
EPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS		
Épargne Bancaire		
Livret engagé sociétaire : Le Crédit Agricole de Lorraine verse 0,05% des encours du livret Engagé Sociétaire (réservé aux clients agréées sociétaires), en faveur d'un ou plusieurs fonds mutualiste destiné à la réalisation de projets de développement local.		
Transfert de compte vers une autre banque		GRATUIT
Livrets d'Épargne Populaire		GRATUIT
Transfert de compte vers une autre banque : PEL (plan d'épargne logement) CEL (compte épargne logement) et PEP (plan d'épargne populaire)	par contrat	150,00 €
Mandat d'épargne - Mandat d'épargne + (1)	par mois	1,45 €
Épargne disponible		
Livret A, Compte sur livret, Compte Épargne Logement, Livret de Développement Durable et Solidaire, Livret Codebis, Livret d'Épargne Populaire, Livret Engagé Sociétaire.		
Ouverture		GRATUIT
Taux brut en vigueur		Nous consulter
Épargne moyen/ long terme		
Les dépôts à terme et Plan Épargne Logement		
- Ouverture		GRATUIT
- Taux brut en vigueur		Nous consulter
L'assurance vie et le Plan d'Épargne Retraite (PER individuel assurance vie) (2)		
- Droits d'entrée		Nous consulter
- Rémunération		Nous consulter
- Frais de gestion		Nous consulter
(1) Mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie.		
(2) Contrat souscrit auprès de Prédica, voir rubrique "Assurances et Prévoyance"		
Placements financiers		
Opérations diverses sur titres		
Ouverture d'un compte-titres ou d'un PEA/PEA-PME ou d'un PER individuel comptes-titres	par opération	GRATUIT
Transfert de compte-titres		
- Transfert de Compte-titre vers d'autres banques	par contrat	150 €
- Commission supplémentaire pour transfert de titres étrangers vers autre banque	par ligne	Maxi 30 €
Transfert de PEA/PEA-PME	par opération	Plafond 150 €
- Par titre coté détenu	par opération	15 €
- Par titre non coté	par opération	50 €
- Commission supplémentaire pour transfert de titres étrangers entrants	par ligne	Maxi 15 €
Duplicata d'Imprimé Fiscal Unique	par opération	GRATUIT
Ordre annulé, non exécuté		GRATUIT
Opérations sur titres non cotés		
- Souscription et vente sur titres non cotés sur PEA	par opération	1,20 % Maxi 1500 €
- Acte de gestion	par opération	30 €
Mise en nominatif administré		GRATUIT
Mise en nominatif pur		
- jusqu'à 10 000 €	par opération	100 €
- au-delà de 10 000 €	par opération	200 €
Gestion Conseillée option Titres Vifs		Nous consulter
Mandats de gestion		Nous consulter
Souscription OPA/OPE, encaissement coupon		GRATUIT
PEA/PEA-PME		
Opérations sur OPC d'autres établissements financiers	par opération	Maxi 36 €
- Invest Store	par opération	0,50 %
- Back office ou par téléphone	par opération	1,20 %
Compte-titres - Opération sur OPC d'autres établissements financiers	par opération	36 €

PARTICULIERS

GUIDE TARIFAIRE - en vigueur au 5 août 2026 -



Liste des services	Périodicité	Tarif		
Ordres de bourse				
Ordres de bourse sur valeurs cotées en France (comprenant les frais de courtage de la Société de bourse, la TVA et la commission de placement, ne comprenant pas les frais de marché)				
Tarifs pour opération Invest Store				
Valeurs françaises / Obligations *	INVEST STORE			
	INITIAL	INTÉGRAL		
Montant de l'ordre	-	< 500€	de 500€ à 1 000 €	> 1 000 €
Compte-titres / PERi Titres	0,50 %	0,99 €		0,12 %
Gestion Libre	min 5 €	-	-	-
PEA / PEA-PME	0,50 %	0,48 %	0,18 %	0,12 %
* Les obligations ne sont pas éligibles au PEA/PEA PME				
Valeurs étrangères	INVEST STORE			
	INITIAL	INTÉGRAL		
Compte-titres / PERi Titres	% montant de l'ordre	1,00 %	0,60 %	
Gestion Libre	Mini. par Opération	35 €	25 €	
PEA / PEA-PME	% montant de l'ordre	0,50 %		
Droits d'attribution et de souscription, bons de souscription	INVEST STORE			
	INITIAL	INTÉGRAL		
Montant de l'ordre	≤ 6 k€	> 6 k€	-	
Compte-titres / PERi Titres	% montant de l'ordre	0,70 %	0,50 %	0,30 %
Gestion Libre	Mini. par Opération	4,50 €	4,50 €	
PEA / PEA-PME	% montant de l'ordre	0,50 %	0,30 %	
Commission de service si moins de 12 ordres passés par an		par an	96 €	
Services de banque à distance par téléphone ou back Office				
Invest Store Initial ==>				
	Valeurs françaises		Valeurs étrangères	
	Compte-Titres/Peri Titres Gestion libre		PEA/PEA-PME	Compte-Titres/PERi Titres Gestion Libre PEA/PEA-PME
% du montant de l'ordre	Actions : 1,50%	Obligations : 1,30%	1,20%	1,20%
frais fixes par ligne	8,00 €			
Mini. Par opération	18,00 €		41 €	
Invest Store Intégral				
- Frais : cf. ci-dessus				
- Comptes-titres : frais fixes par ordre				
SRD - Commission de Règlement Différé (CRD)				
Opérations sur WARRANTS (uniquement via Invest Store Intégral)				
Forfait				
Supplément si ordre passé par téléphone				
			par ordre	12,00 €
			par jour de portage	0,025%
			par opération	10,00 €
			par opération	12,00 €

PARTICULIERS

GUIDE TARIFAIRE

- en vigueur au 5 août 2026 -



Liste des services	Périodicité	Tarif
Les droits de garde (par an)(1)		
Pour les détenteurs du service de banque à distance Invest Store Intégral		GRATUIT
Pour les comptes avec uniquement des parts sociales Crédit Agricole Lorraine		GRATUIT
1 # COMMISSION PROPORTIONNELLE sur encours : CTO/PERi gestion libre PEA,PEA/PME, Mandat PEA sélection partie libre		
Valeurs Crédit Agricole : obligation, action, OPC		GRATUIT
Parts sociales Crédit Agricole Lorraine		GRATUIT
Valeurs françaises	par an	0,40%
Valeurs étrangères		
Valeurs nominatives		
Titres non cotés		
2 # FRAIS FIXE PAR LIGNE	par an	
	CTO/PERi GESTION LIBRE	PEA, PEA/PME, MANDAT PEA SÉLECTION PARTIE LIBRE
Valeurs Crédit Agricole : Obligation, actions, OPC	GRATUIT	
Parts sociales Crédit Agricole Lorraine	GRATUIT	
Valeurs françaises	5 €	
Valeurs étrangères	5 €	
Valeurs nominatives	35,00 €	5,00 €
Titres non cotés	35,00 €	25,00 €
Minimum et Maximum des frais de tenue de compte (sur CTO et PERi Titres Gestion Libre)	Par an	Mini 30 € Maxi 525 €
(1) Droits de garde appliqués par un compte titres, PERi Titres Gestion Libre, PEA et PEA PME (valorisation des Titres détenus au 31/12 de l'année précédant la facturation). Les droits de garde sont calculés en prenant en compte ces deux éléments : commission proportionnelle et frais fixe par ligne		
Transactions sur Or		
Commission sur montant brut (achat ou vente)	par opération	2,50% - Mini 30€
Expertise sur pièces non liées à un ordre	par opération	2 €
Lingot présenté sans TVA bulletin d'essai, à la vente ou à l'expertise :		
- Essai simple (bulletin d'essai usagé, périmé, perdu)	par opération	56 €
- Fonte (lingot abîmé ou ancien)	par opération	131 €
Achat de pièces de collection	par opération	30,00 €
Achat de pièces avec une effigie particulière	par pièce	1,00 €
Vente de pièces d'argent démonétisées	par opération	30,00 €
Supplément sac plombé	par opération	20,00 €

PARTICULIERS

GUIDE TARIFAIRE - en vigueur au 5 août 2026 -



Liste des services

Périodicité

Tarif

OFFRES POUR LES JEUNES

Ces offres et conditions tarifaires sont destinées aux jeunes dans les limites d'âge indiquées. Les jeunes peuvent aussi avoir accès à toutes les autres offres dès lors qu'ils satisfont à leurs conditions.

Cotisation carte pour les 10/11 ans (inclus) (1)

Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à autorisation systématique) :	par an	GRATUIT (2)
Mastercard Mozaïc Black		

Cotisation carte pour les 12/17 ans (inclus)

Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à autorisation systématique) : Mastercard Mozaïc Black	par an	17,00 €
Pour toute souscription à compter du 25/08/2025		GRATUIT (2)
Carte Cirrus Mozaïc de retrait	par an	11,00 €
Carte Pocket	par an	1,00 €

Offres pour les 18-30 ans

Cotisation à une offre groupée de services

Les jeunes entre 18 et 30 ans (inclus) bénéficient de tarifs préférentiels sur les cotisations des offres Essentiel et Premium et Prestige présentées dans le pavé "Offre groupée de service".

Offre	18-25 ans (inclus)	26-30 ans (inclus)
Essentiel ⁽³⁾	3 € / MOIS	6 € / MOIS
Premium ⁽³⁾	5 € / MOIS	9 € / MOIS
Prestige ⁽³⁾	15 € / MOIS	20 € / MOIS

(1) Souscription possible à compter du 25/08/2025

(2) La carte Mozaïc Black est souscriptible jusqu'à l'âge de 17 ans (inclus) et peut être conservée par son titulaire jusqu'à ses 25 ans (inclus) au prix de 17 € / AN à partir de ses 18 ans

(3) Pour toute nouvelle souscription

Paieement et retrait par carte

Paieement par carte : cf. pavé "Vos moyens et opérations de paieement"		
Retrait par carte / Retrait par carte en euro (1) dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)		
- Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets du Crédit Agricole :		GRATUIT
- Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets d'une autre banque :		
Cartes Cirrus Mozaïc de retrait		
Mastercard Mozaïc avec contrôle du solde		
Mastercard Mozaïc Black		
Mastercard Mozaïc		
Mastercard Gold		
Autres cartes : voir pavé "Vos moyens et opérations de paieement"		
Retrait par carte en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)		GRATUIT
Frais fixes		
Frais variables		
Frais de conversion monétaire (2)		

(1) Ou en devise équivalente : Devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009).

(2) L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE). Voir exemples sur : www.credit-agricole.fr/ca-lorraine

Crédits et Découverts

Prêt Permis à un euro par jour (jusqu'à 26 ans)		Nous consulter
Prêts étudiants (jusqu'à 30 ans)		Nous consulter
Good Loc'		Nous consulter
Lettre d'information annuelle sur le capital restant dû		GRATUIT
Lettre d'information annuelle des cautions (par an, par caution et par prêt)		GRATUIT

Épargne et placements financiers

Livret Tiwi (0-11 ans)		Nous consulter
- Taux brut en vigueur		
Livret Jeune (12-25 ans)		
- Ouverture		GRATUIT
- Taux brut en vigueur		Nous consulter
Droits de garde (compte-titres, PEA/PEA-PME) jusqu'à 18 ans		GRATUIT
Droits de garde (compte-titres, PEA/PEA-PME) de 18 à 25 ans		Réduction de 50 %

Assurance

Assurance santé des étudiants à l'étranger 18-31 ans		Nous consulter
--	--	----------------

PARTICULIERS

GUIDE TARIFAIRE - en vigueur au 5 août 2026 -



Liste des services	Périodicité	Tarif
Offres qui ne sont plus commercialisées		
Carte Mozaïc de paiement classique	par an	22 €
Carte Gold Mastercard jeune	par an	64 €
Offre Globe Trotter (offre réservée aux 18-30 ans inclus)		
Gestion du compte	par mois	3,00 €
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.) :		
Crédit Agricole en Ligne Vision option virement externe		
Tenue de compte		
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :		
- Alerte solde débiteur et rejet d'opérations		
- Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement		
E-relevé mensuel		
Moyens et opérations de paiement		
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) "Mastercard Globe Trotter" (cotisation carte)		
Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)		
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque		
Refabrication de la carte perdue ou volée		
Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA		
Emission et réception d'un virement non SEPA (hors frais de banque étrangère)		
Délivrance d'un chéquier		
Retrait d'espèces par carte (1)		
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale de Lorraine		
Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement		
Retrait d'espèces en devises hors de la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement		
Paiement par carte (1)		
En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE)		

ASSURANCES ET PREVOYANCE

Assurance pour vous et vos proches

L'assurance complémentaire santé		Nous consulter
L'assurance des accidents de la vie		Nous consulter
L'assurance dépendance : fonction notamment des garanties choisies et de l'âge de l'assuré		Nous consulter
L'assurance décès : fonction notamment des garanties choisies et de l'âge de l'assuré		Nous consulter
L'assurance obsèques		Nous consulter
- Contrat de financement : fonction notamment des garanties choisies et de l'âge de l'assuré		Nous consulter
- Contrat d'assistance		

Assurance pour vos biens

L'assurance automobile		Nous consulter
L'assurance multirisque habitation		Nous consulter
L'assurance garantie locative		Nous consulter
L'assurance deux roues		Nous consulter
L'assurance tous mobiles		Nous consulter

Assurance pour vous protéger au quotidien

La protection juridique		Nous consulter
-------------------------	--	----------------

Assurance Emprunteur

Application PACIFICA : Gestion des sinistres et relevé santé taux de satisfaction de 95% lors d'un traitement d'un sinistre		Nous consulter
--	--	----------------

Assurance de la Banque au Quotidien

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement :		Standard	Premium
SécuriCOMPTE	par an et par compte	24,00€	50,40€
SécuriWEB	par an et par compte	15,00€	30,00€
SécuriTRESORERIE (dénommé SécuriCOMPTE Découvert dans le cadre du Compte à Composer) souscrit jusqu'au 31/12/2016 Tranches de découvert <= 300€	par mois et par compte		1,35 €
de 301 € à 2000 €	par mois et par compte		2,00 €
> 2000 € Plafond d'indemnisation : 3000 €/SINISTRE/AN	par mois et par compte		3,00 €
SécuriTRESORERIE (dénommé SécuriCOMPTE Découvert dans le cadre du Compte à Composer) à partir du 01/01/2017 Tranches de découvert <= 500 €	par mois et par compte		1,35 €
de 501 € à 2000 €	par mois et par compte		2 €
> 2000 € Plafond d'indemnisation : 3000 €/SINISTRE/AN	par mois et par compte		3 €

ASSURANCES ET PRÉVOYANCE : mentions légales

Les contrats d'assurance et de prévoyance sont présentés par la Caisse régionale de Crédit Agricole de Lorraine en sa qualité d'intermédiaire en assurance enregistré à l'ORIAS sous le numéro 07022719 (www.orient.fr). Ces contrats sont souscrits auprès de :

- PACIFICA S.A. au capital entièrement libéré de 442 524 390,00 euros. Entreprise régie par le code des assurances - Siège social : 8-10 Boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15.352 3358 864 RCS Paris N° de TVA : FR 95 352 358 864 ;

- PREDICA - S.A. au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré - Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. 334 028 123 RCS Paris ;

- CAMICA Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole - société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Siège social : 53, rue La Boétie - 75008 PARIS, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro Siret 784 338 527 00053.

Ces entreprises sont régies par le Code des Assurances soumises au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) sise 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09.

Les contrats d'assurance dommages sont assurés par PACIFICA.

Les contrats d'assurance décès et d'assurance dépendance sont assurés par PREDICA Financement Obsèques est un contrat d'assurance de groupe vie-entière à adhésion facultative souscrit par l'Andecam auprès de PREDICA, SA au capital entièrement libéré de 1 029 934

935 €, entreprise régie par le Code des Assurances. Siège Social : 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. Les contrats d'assurance décès et d'assurance dépendance sont assurés par PREDICA. Financement Obsèques est un contrat d'assurance de groupe vie-entière à

adhésion facultative souscrit par l'Andecam auprès de PREDICA, SA au capital entièrement libéré de 1 029 934 935 €, entreprise régie par le Code des Assurances. Siège Social : 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. Les prestations d'assistance des contrats

"Garanties Assistance décès", "Vers l'Autonomie assistance" et "Assistance Obsèques" sont assurées par EUROP ASSISTANCE - Société Anonyme au capital de 48 123 637 €, entreprise régie par le Code des assurances, immatriculée au registre du commerce et des sociétés

de Paris sous le numéro 451 366 405, sise 2 rue Pillet-Will, 75009 PARIS. Les prestations d'assistance Obsèques sont mises en oeuvre par EUROP ASSISTANCE France, SA au capital de 2 541 712€, dont le siège est sise 2 rue Pillet-Will, 75009 PARIS, immatriculée au Registre

du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 451 366 405, et par PREVEISO OBSÈQUES SA au capital de 500 00€, siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard 75015 PARIS, 409 866 RCS Paris.

Les contrats d'assurance emprunteur des prêts immobiliers et prêts à la consommation sont assurés par PREDICA. Le risque Perte d'emploi est assuré par PACIFICA. Il peut arriver que l'état de santé de l'emprunteur ne lui permette pas de bénéficier des conditions

d'assurance standardisées.

Les contrats d'assurance SécuriCOMPTE, SécuriWEB, SécuriCOMPTE Découvert et SécuriTRESORERIE sont souscrits auprès de CAMICA.

Les contrats d'assurance santé des étudiants à l'étranger 18-31 ans sont souscrits auprès d'April. S.A.S. au capital de 200 000 € - RCS Paris 309707 727. Intermédiaire en assurances - Immatriculée à l'ORIAS sous le n° 07 008000 (www.orient.fr). Autorité de Contrôle

Prudentiel et de Résolution (ACPR) - 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09 - FRANCE. produit conçu et géré par APRIL International Care France et assuré par Axéria Prévoyance (pour la garantie frais de santé et individuelle accident), Chubb european

Group SE (pour les garanties assistance rapatriement, responsabilité civile vie privée, stages et locatives et assurance bagages) et Solucia PJ (pour la garantie assistance juridique).

NAF6622Z - N° IDENTIFIANT TVA FR60309707727.

PARTICULIERS

GUIDE TARIFAIRE - en vigueur au 5 août 2026 -



Liste des services	Périodicité	Tarif
--------------------	-------------	-------

SUCCESSION

Frais facturés pour les opérations liées aux successions ouvertes jusqu'au 12 novembre 2025

Frais d'ouverture et de traitement de dossier de succession	par opération	1% mini 100 € Maxi 1 000 €
Frais de gestion annuels (lorsque le dossier de succession est traité durant une période supérieure à 12 mois)	par an	90,00 €

Le montant des avoirs pris en compte pour les frais d'ouverture et de traitement du dossier de succession correspond à 100% des avoirs des comptes individuels et à 50% des avoirs des comptes joints, à la date du décès.

Exonération des dossiers avec un actif inférieur à 2000€, à la date du décès.

Exonération de l'ensemble des frais de successions pour les défunts mineurs, à la date du décès

Exonération des avoirs détenus en assurance-vie.

Frais facturés pour les opérations liées aux successions ouvertes à compter du 13 novembre 2025

Mineurs		GRATUIT
Majeurs :		
- Montant total des soldes des avoirs < 6 000 €		GRATUIT
- Montant total des soldes des avoirs ≥ 6 000 €		

En cas de justification
par l'héritier de sa qualité
d'héritier⁽¹⁾

Succession
non complexe⁽²⁾

GRATUIT

Succession
complexe⁽²⁾

1 % DU MONTANT TOTAL
DES SOLDES DES AVOIRS
DANS LA LIMITE DE 850 €

(1) En application de l'article L. 312-1-4-1 du code monétaire et financier, l'héritier justifie de sa qualité d'héritier soit par la production d'un acte de notoriété, soit par la production de l'attestation prévue au cinquième alinéa de l'article L. 312-1-4 du code monétaire et financier.

(2) En application de l'article L. 312-1-4-1 du code monétaire et financier, les opérations liées à la succession sont manifestement complexes dans l'une des situations suivantes :

- en cas d'absence d'héritiers mentionnés au 1° de l'article 734 du code civil c'est-à-dire les enfants du défunt et leurs descendants.

- en cas de présence d'un contrat de crédit immobilier en cours à la date du décès,

- en cas de présence d'un ou plusieurs comptes à clôture du défunt de nature professionnelle,

- en cas de constitution de sûretés sur les comptes et produits d'épargne à clôture,

- en cas d'existence d'éléments d'extranéité (par exemple : résidence habituelle du défunt ou d'un héritier à l'étranger).

Frais facturés pour les opérations liées aux successions ouvertes à compter du 5 octobre 2026

Mineurs		GRATUIT
Majeurs :		
- Montant total des soldes des avoirs < 10 000 €		GRATUIT
- Montant total des soldes des avoirs ≥ 10 000 €		1 % DU MONTANT TOTAL DES SOLDES DES AVOIRS DANS LA LIMITE DU MONTANT FIXÉ PAR LA RÉGLEMENTATION ⁽¹⁾

(1) Montant prévu par l'article D312-1-3 du code monétaire et financier et revalorisé annuellement.

Par exemple, le montant en vigueur au 29 décembre 2025 était de 857 euros.

Le montant total des soldes des avoirs est composé de l'addition des soldes existants au jour du décès sur chacun des comptes ouverts dans les livres de la Caisse régionale suivants : compte de dépôt, compte sur livret (CSL) et autres produits d'épargne constitués sur la base du CSL, livret A, livret de développement durable et solidaire (LDDS), livret d'épargne populaire (LEP), livret jeune, compte épargne logement (CEL), plan épargne logement (PEL) et compte épargne d'assurance pour la forêt (CIFA). Dans le cas où le défunt détenait un ou plusieurs comptes utilisés pour un usage professionnel ouverts à son nom, le solde des avoirs de ces comptes est pris en compte pour le calcul du montant total du solde des avoirs. Pour les comptes joints, le montant total du solde est pris en compte.

Exonération des avoirs détenus en assurance-vie.

AUTRES SERVICES

Sécuricoffre

Espace de stockage sécurisé de 5Go	par mois	3,00 €
Espace de stockage sécurisé de 50Go	par mois	5,00 €

Banque privée

Un bilan annuel et personnalisé		Gratuit
---------------------------------	--	---------

Protection des particuliers

- La télésurveillance (1)	par mois	Formule initiale à partir de 21,90 € Formule intégrale à partir de 32,90 € Nous consulter
- La téléassistance à domicile (2)	par mois	À partir de 29,90 €
- La téléassistance mobile - Formule aidant (2)	par mois	À partir de 42,90 € Nous consulter

(1) Prestation de télésurveillance exécutée par NEXECUR PROTECTION (pour lequel le CA agit en qualité de mandataire), SAS au capital de 12 547 360 €, Siège social : 13, rue de Belle Ile 72193 COULAINES, SIREN 799 869 342 RCS LE MANS - N° TVA FR 19799869342 - Autorisation d'exercer CNPAS AUT - 072-2113-07-09-20140389180 " l'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient".

(2) Les contrats de téléassistance sont proposés par NEXECUR Assistance, Groupe Crédit Agricole, Siège LE MANS - n° TVA FR 88 515260792 - Code APE : 9609Z - DECLARATION SERVICE A LA PERSONNE n° 515260792 effectuée en janvier 2016

Magazines (Offre réservée aux clients du Crédit Agricole)

Merci pour l'info Prestige (version numérique) - Accès illimité au service "Les experts de Merci pour l'info" - Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourinfo.fr - Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique (Merci pour l'info, Santé magazine, Détente Jardin, Régat, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents).	par an	48,00 €
Merci pour l'info Premium (version numérique) - Accès illimité au service "Les experts de Merci pour l'info" - Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourinfo.fr - Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques, en version numérique	par an	18,00 €
Merci pour l'info Essentiel (version numérique) - Accès au service "Les experts de Merci pour l'info" : 2 demandes / an - Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourinfo.fr	par an	12,00 €
+ Option Papier : le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) et ses guides pratiques livrés à domicile	par an	38,08 €
Santé magazine (Abonnement de 12 n°/an)	par an	31,60 €
Détente Jardin (Abonnement de 6 n° + 1 hors-série par an)	par an	22,90 €
Régat (Abonnement de 6 n° + 2 hors-séries par an)	par an	27,90 €
Maison Créative (Abonnement de 6 n° + 1 hors-série par an)	par an	23,90 €
Détours en France (Abonnement de 8 n° + 3 hors-séries par an)	par an	49,80 €
Plus de Pep's (Abonnement de 6 n°/an)	par an	19,90 €
Parents (Abonnement de 6 n°/an, + 1 hors-série par an)	par an	18,90 €

Service clients Uni-Médias : pour toute question relative aux publications (N° cristal : 09 69 32 34 40 appel non surtaxé). Ces publications sont éditées par la SAS UNI-MEDIAS filiale de Presse du Groupe Crédit Agricole 22 rue Letellier 75015 PARIS. La résiliation est possible à tout moment auprès d'Uni-Médias.

PARTICULIERS

GUIDE TARIFAIRE - en vigueur au 5 août 2026 -



Liste des services

Périodicité

Tarif

Glossaire des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement (Article D.312-1-1 I.A. du code monétaire et financier)

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.)

Ensemble de services rendus par la banque disposant ou non d'agence ou de lieu d'accueil de la clientèle et utilisant les nouvelles technologies (internet, téléphone...) pour réaliser à distance - tout ou partie - des opérations sur le compte bancaire.

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS

Le compte est débité des frais perçus au titre de l'abonnement au service des alertes ainsi que le cas échéant des frais perçus lors de chaque envoi de SMS.

Tenue de compte

L'établissement tient le compte du client.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, au jour le jour.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, à une date convenue. Elle permet également d'effectuer des retraits qui sont débités au jour le jour sur le compte.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, après vérification automatique et systématique du solde (ou provision) disponible sur son compte.

Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)

Le client retire des espèces à partir de son compte, en euro avec une carte de paiement internationale depuis le distributeur automatique d'un autre établissement.

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement

Le compte est débité des frais perçus par l'établissement au titre de la cotisation à l'offre d'assurance.

Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel)

L'établissement qui tient le compte vire, sur instruction du client, une somme d'argent du compte du client vers un autre compte, à titre occasionnel.

Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)

Le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire. Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour le paiement d'un prélèvement SEPA présenté par le bénéficiaire.

Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)

Le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire.

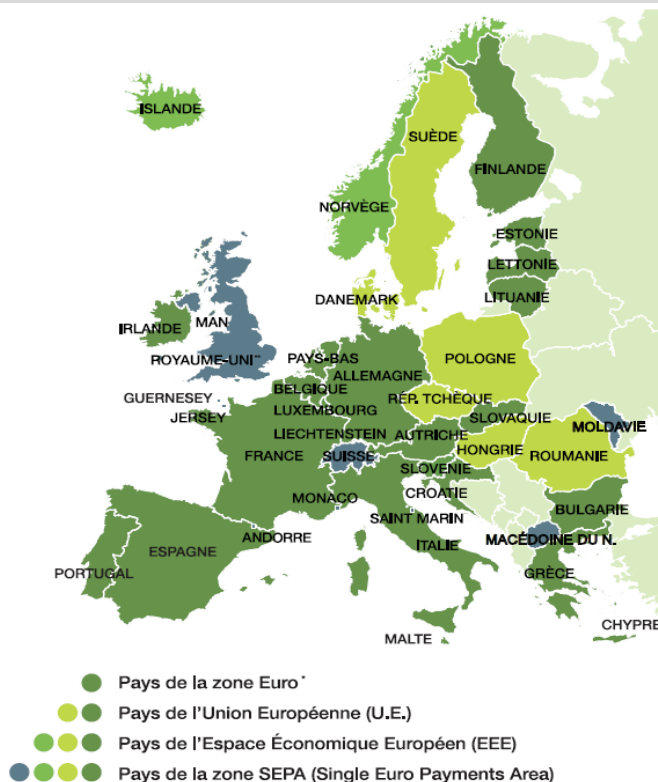
Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire.

Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour la mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA.

Commission d'intervention

Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision ...).

CARTOGRAPHIE DES ZONES EUROPEENNES



* Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie

** Le Royaume Uni ne fait plus partie de l'UE depuis le 1er février 2020 mais reste pays membre de la zone SEPA.

Le Vatican et Andorre ont intégré la zone SEPA au 01/03/2019

Pays de la zone SEPA :

-Pays de l'Union Européenne en zone euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre (partie grecque), Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie, Croatie.

-Pour la France : départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte), territoires de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin.

-Pays de l'Union Européenne en zone non euro : Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Suède,

-Pays de l'Espace Economique Européen : Islande, Liechtenstein et Norvège.

-Principauté de Monaco, Saint Marin, Ile de Jersey, Ile de Guernesey, Ile de Man, le Vatican et Andorre.

-Macédoine du Nord, Moldavie, Royaume-Uni et Suisse

PARTICULIERS

GUIDE TARIFAIRE - en vigueur au 5 août 2026 -



Liste des services

Périodicité

Tarif

RESOUDRE UN LITIGE

Conformément à nos engagements relationnels (cf : <https://www.creditagricole.fr/ca-lorraine/particulier/informations/reclamation-mediation.html>), la prise en charge de toute réclamation écrite sera confirmée sous 10 jours ouvrables. Nous nous engageons à vous répondre sous 15 jours ouvrables. Si une analyse plus approfondie de votre dossier est nécessaire, nous vous en informerons et vous répondrons sous 2 mois. Pour les réclamations rentrant dans le cadre de la Directive sur les Services de Paiement DSP2, ce délai de réponse est fixé à 17 jours* avec un délai maximal pouvant être exceptionnellement porté à 40 jours*. (* calendaires).

LES VOIES DE RECOURS INTERNES

- L'Agence

Votre conseiller ou votre directeur d'agence sont vos interlocuteurs privilégiés.

Contactez-les par tout moyen à votre convenance : directement en agence, par téléphone, par écrit ou via Internet. Vous trouverez les coordonnées de votre agence sur votre relevé de compte.

- Le Service Qualité Relation Clients

Si la solution proposée par votre agence ne vous donne pas satisfaction, le service Qualité Relation Clients répondra à tout écrit adressé à :

Crédit Agricole Mutuel de Lorraine - Service Qualité Relation Clients

CS 71700 - 54017 Nancy Cedex

Ou par mail : qualite.relation.clients@ca-lorraine.fr

Cas particulier des contrats d'assurances

Si la réclamation porte sur le contrat lui-même (garanties,taux,...), vous pouvez consulter le site <https://www.ca-assurances.com/nous-contacter/> ou écrire à :

- Pour un contrat d'épargne, assurance-vie, retraite, prévoyance, décès : PREDICA - Relation et Service clients 16 - 18 Boulevard de Vaugirard 75724 PARIS Cedex 15

- Pour un contrat d'assurance dommages (auto,habitation et autres), santé : PACIFICA - Service consommateurs 8 - 10 Boulevard de Vaugirard 75724 PARIS Cedex 15

- Pour un contrat de prévoyance obsèques ou assurance emprunteurs : CRÉDIT AGRICOLE ASSURANCES - SERVICE RÉCLAMATION - TSA 82222 59652 VILLENEUVE D'ASCQ CEDEX

LES VOIES DE RECOURS EXTERNES

Si les recours internes n'aboutissent pas à une résolution de votre différend, ou sans retour après un délai de deux mois suite à l'envoi d'une première réclamation écrite, vous pouvez vous adresser gratuitement à un médiateur ou intenter une action au civil (Directive MIF2 des marchés des Instruments Financiers).

Le Médiateur

Le médiateur Bancaire de la Consommation est une personnalité extérieure et indépendante, gage d'impartialité dans la recherche d'une solution amiable aux litiges entre le Crédit Agricole mutuel de Lorraine et toute personne physique n'agissant pas pour des besoins professionnels. Son champ de compétences est défini dans la charte de la médiation.

Le médiateur - CS 151 - 75422 PARIS Cedex 09

Monsieur Xavier de Kergommeaux, Médiateur de la Consommation auprès du Crédit Agricole de Lorraine, 68 Avenue d'Iéna 75116 Paris.

Mail : ker@kergommeaux-mediateur-consommation.fr

Site: www.kergommeaux-mediateur-consommation.fr

Cas Particuliers :

- Pour les produits ou marchés financiers :

Le médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers, 17 Place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02 ou sur le site <http://www.amf-france.org> .

- Pour les produits d'assurances (hors commercialisation) :

Le médiateur de l'Assurance, La Médiation de l'Assurance - TSA 50110 - 75441 Paris Cedex 09 ou sur le site www.mediation-assurance.org .

Pour tout litige relatif à un contrat ou une opération réalisé(e) en ligne, le Client peut recourir à la plateforme Européenne de Règlement des Litiges en Ligne accessible à l'adresse internet suivante : <https://webgate.ec.europa.eu/odr>.

Pour plus d'informations rendez-vous en agence ou sur www.credit-agricole.fr/ca-lorraine (gratuit hors coût du fournisseur d'accès internet).

En cas d'urgence

Signaler la perte, le vol ou l'utilisation frauduleuse de sa carte bancaire	(+33) 9 69 39 92 91 appel non surtaxé Coût selon opérateur. Service disponible 24 h/24, 7 j/7
Faire opposition sur un chèque ou un chéquier	(+33) 9 69 39 92 91 appel non surtaxé Coût selon opérateur. Service disponible 24 h/24, 7 j/7
Déclarer un sinistre Auto, Habitation, Garantie des Accidents de la Vie	0800 810 812 Service et appel gratuits
Déclarer un litige dans le cadre du contrat Protection juridique Pleins Droits	0800 813 810 Service et appel gratuits

Nos conditions tarifaires sont consultables auprès de l'ensemble de nos agences et sur internet www.credit-agricole.fr/calorraine (gratuit hors coût du fournisseur d'accès Internet).

La souscription de certains produits et services est soumise à conditions et/ou à l'accord de la Caisse Régionale.

Renseignez-vous auprès de votre agence.

Nos tarifs ne sont pas soumis à TVA sauf si l'indication TTC est mentionnée.

Nos conditions générales de banque sont consultables auprès de l'ensemble de nos agences.

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de LORRAINE. Société coopérative à capital variable, Etablissement de crédit, Société de courtage d'assurances. 775 616 162 RCS METZ. Siège social : 56-58, avenue André Malraux 57000 :

FR234323_03XVXZ. Adresse postale : CS 71700 54017 NANCY CEDEX.

Agréée et contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel : 61 rue Taitbout, 75436 Paris Cedex 09. Voir le site : www.banque-france.fr

Contrôlée par Crédit Agricole S.A : 91 boulevard Pasteur - 75710 Paris cedex 15

Contrôlée par l'Autorité des Marchés Financiers : 17 place de la Bourse - 75082 PARIS Cedex 02

Document informatif à vocation non publicitaire - Réf COM 3508 09/2024 - Ne pas jeter sur la voie publique.

ADDENDUM
à partir du 22/07/2026

PARTICULIERS

AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ

Principales conditions tarifaires En vigueur au 1^{er} janvier 2026

Tarifs en euro TTC lorsque la TVA est applicable

Cet addendum complète les principales conditions tarifaires en vigueur au 01/01/2026.

Il comprend les modifications liées à la commercialisation de l'offre Eko à partir du 29/04/2026 et de l'arrêt de la commercialisation de l'offre Eko by CA à compter de ce même jour. Il comprend également les évolutions liées aux offres groupées de services Essentiel, Premium et Prestige, enrichies au 29/06/2026.

A compter du 05/10/2026, cet addendum comprend les évolutions tarifaires portant sur la rubrique Succession à la suite de la publication de la décision n°2026-1207 QPC du Conseil Constitutionnel du 19 juin 2026 relative à l'article L. 312-1-4-1 du code monétaire et financier.



Extrait standard des tarifs⁽¹⁾

(Liste nationale des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement)

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle

Liste des services	Prix en euros
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.) (Crédit Agricole en Ligne)	GRATUIT Hors coût du fournisseur d'accès Internet
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS	1,35 €/MOIS 16,20 €/AN
Tenue de compte	6,45 €/TRIMESTRE 25,80 €/AN
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) Visa et MasterCard	48 €/AN
Fourniture d'une carte de crédit (carte de paiement internationale à débit différé) Visa et MasterCard	48 €/AN
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)	37 €/AN
Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)	1,10 €/RETRAIT à partir du 3ème retrait du mois avec une carte MasterCard ou Visa
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement	2 €/MOIS 24 €/AN
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel)	7,50 €/VIREMENT GRATUIT
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)	GRATUIT
Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)	GRATUIT
Commission d'intervention	
- Par opération	8 €
- Plafond journalier	8 €
- Plafond mensuel	80 €

1 Les établissements de crédit ont la possibilité de présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires un extrait standard de tarifs.

SOMMAIRE

 Extrait standard des tarifs **P.3**

Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte **P.6**

- Ouverture, Transformation, Clôture
- Relevés de compte
- Gestion de compte
- Services en agence
- Frais de location de coffre-fort
- Frais de recherche de documents

 Banque à distance **P.8**

- Abonnement à des services de banque à distance
- Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail

 Vos moyens et opérations de paiement **P.9**

- Cartes
- Virements
- Prélèvements SEPA / TIP SEPA
- Chèques

 Offres groupées de services **P.14**

- Offre Prestige
- Offre Premium
- Offre Essentiel
- Offre Eko
- Offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière : le Compte à Composer Module Budget Protégé
- Offres qui ne sont plus commercialisées

 Irrégularités et Incidents **P.22**

- Commission d'intervention
- Opérations particulières
- Incidents de paiement

 Découverts et Crédits **P.24**

- Découverts
- Crédits à la consommation
- Crédits immobiliers
- Garanties des crédits / Autres opérations liées aux crédits

 Épargne et Placements financiers **P.27**

- Épargne bancaire
- Placements financiers

 Offres pour les jeunes **P.30**

 Assurances et Prévoyance **P.33**

- Assurance pour vous et vos proches
- Assurance pour vos biens
- Assurance pour vous protéger au quotidien
- Assurance Emprunteur
- Assurance de la Banque au Quotidien

 Succession **P.35**

 Autres services **P.36**

- Protection des particuliers
- Magazines

 Résoudre un litige **P.40**

Cette plaquette tarifaire comprend les prix des produits et services liés à la gestion d'un compte de dépôt, ainsi que les principales conditions tarifaires applicables aux autres opérations, produits ou services. Votre conseiller ou votre agence est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Nos conditions tarifaires sont consultables auprès de l'ensemble de nos agences et sur notre site Internet www.credit-agricole.fr/ca-lorraine (hors coût du fournisseur d'accès à Internet).



Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte

Ouverture, Transformation, Clôture

Services bancaires de base
(fournis dans le cadre du droit au compte : article L.312-1 et article D.312-5-1 du Code monétaire et financier) mentionnés par le symbole ▲ GRATUIT

● Les prestations identifiées par ce symbole sont les prestations de base mentionnées par l'article D.312-5 du Code monétaire et financier.

Ouverture de compte ▲ ●	GRATUIT
Clôture de compte ▲ ●	GRATUIT
Désolidarisation du compte joint (prélèvements sur le compte joint objet de la désolidarisation)	40 €
Service d'aide à la mobilité bancaire	GRATUIT

Relevés de compte

	Papier	e.relevé ⁽¹⁾
Relevé mensuel ▲ ●	2 €/MOIS ⁽²⁾	GRATUIT
Relevé par quinzaine (2 par mois)	7 €/MOIS	GRATUIT
Relevé global des avoirs (épargne/crédit)	20 €/AN 10 €/SEMESTRE 5 €/TRIMESTRE	

Gestion de compte

▲ ●Frais de tenue de compte	
Si le client détient une offre groupée de services (condition A)	GRATUIT
Si le client est âgé de moins de 18 ans (condition B)	GRATUIT
Si le client ne remplit aucune des conditions A, B, ci-dessus	6,45 €/TRIMESTRE 25,80 €/AN
Gestion de compte inactif ⁽³⁾ ▲ ●	MAXI 30 €/AN
Délivrance de Relevé d'Identité Bancaire ▲ ●	GRATUIT
Offre spécifique SCI patrimoniale	
- Frais de tenue de compte	
- CAEL Accès Vision Pro+	
- Commission de mouvement	
- E-relevé	3 €/MOIS
- Solde journalier par mail ou SMS	
Pour toute autre facturation sur les SCI patrimoniales, se référer à la plaquette tarifaire "Professionnels et Associations"	

1 Les e.relevés sont mis à disposition et consultables par le client dans son espace personnel du service de banque à distance par Internet «Crédit Agricole en Ligne», à la rubrique e-Documents.

2 Participation aux frais postaux pour les clients détenteurs d'un contrat Crédit Agricole en Ligne

3 Frais prélevés sur chaque compte inactif dans la limite du solde créditeur du compte.

Services en agence

Versement d'espèces ▲ ●	GRATUIT
Remise de chèque(s) ▲ ●	GRATUIT
Retrait d'espèces en agence / Retrait de dépannage (carte minute) ⁽¹⁾ ▲ ●	5 €

Frais de location de coffre-fort (tarifs par an)

Volume	Assurance		
(Volume et disponibilité différents selon la salle) Informations sur le volume disponible en agence.	50 K€	150 k€	300 k€
TRÈS PETIT VOLUME (jusqu'à 9 dm³)	100 €	185 €	335 €
PETIT VOLUME (9 à 18 dm³)	110 €	195 €	345 €
MOYEN VOLUME (18,15 à 32,99 dm³)	150 €	200 €	350 €
GRAND VOLUME (33 à 54,99 dm³)	155 €	205 €	355 €
TRÈS GRAND VOLUME (55 dm³)	160 €	210 €	360 €
OUVERTURE FORCÉE DU COFFRE	Frais réels huissier + serrurier		

Frais de recherche de documents⁽²⁾

Moins d'1 an	18 €
Plus d'1 an	36 €

1 Délivrance dans une agence de la Caisse régionale du Crédit agricole de Lorraine ou dans une agence d'une autre Caisse régionale du Crédit agricole, d'une carte de retrait d'espèces en euro, à usage unique, auprès d'un distributeur d'une agence de Caisse régionale du Crédit agricole.

2 Document hors relevé de compte et Imprimé Fiscal Unique.



Banque à distance

Abonnement à des services de banque à distance

(Internet, téléphone fixe, SMS, etc.)

Hors coût du fournisseur d'accès à Internet

Internet

Crédit Agricole en ligne vision

Service de banque à distance par Internet comprenant la consultation des comptes, la réalisation de virements internes et la souscription de produits et services par signature électronique

GRATUIT

Crédit Agricole en ligne action

Services inclus dans vision + virements externes SEPA

GRATUIT

Service de banque à distance par Internet – service de bourse en ligne
Invest Store Initial

GRATUIT

Invest Store Intégral

GRATUIT

- À partir de 12 ordres par an
- Moins de 12 ordres par an

96 €

Les frais d'utilisation applicables aux ordres de bourse en France figurent en page 27 rubrique placements financiers

Les services de banque à distance par Internet sont accessibles depuis : Notre site Internet www.credit-agricole.fr/ca-lorraine/ ainsi que nos applications mobiles :

- Ma Banque⁽¹⁾
- Envoyer de l'argent avec WERO⁽²⁾
- Paiement Mobile dédié aux paiements sécurisés en magasin⁽³⁾
- Paiement Mobile : Téléchargement et accès gratuits de l'application Paiement Mobile, hors coût de communication selon opérateur. L'utilisation de l'application est soumise à conditions et nécessite un abonnement au service Crédit Agricole En Ligne et la détention d'un smartphone compatible avec accès à internet.

GRATUIT



Bon à savoir !



GRÂCE À L'APPLICATION MA BANQUE⁽¹⁾,
gérez vos comptes bancaires
en toute sécurité depuis votre mobile.



1 Service disponible depuis l'application mobile Ma Banque. Téléchargement et accès gratuits à l'application Ma Banque, (hors coûts de communication selon opérateurs). L'utilisation de l'application nécessite la détention d'un terminal de communication compatible avec accès à Internet et l'abonnement au service Crédit Agricole En Ligne, pouvant être soumis à tarification : renseignez-vous auprès de votre Caisse régionale pour connaître les tarifs en vigueur. Apple et le logo Apple sont des marques d'Apple Inc., déposées aux États-Unis et dans d'autres pays. Android, Google Play et le logo Google Play sont des marques de Google Inc.

2 Service permettant d'effectuer un virement entre Particuliers par l'utilisation du numéro de téléphone mobile.

3 Service permettant d'effectuer des paiements chez les commerçants acceptant la carte sans contact. La détention d'un smartphone Android éligible est requise.

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation ou la gestion du compte, soit par SMS, soit par mail

Alerte par mail ⁽¹⁾

GRATUIT

Alerte par SMS

Mini-relevés (hebdomadaire)

1,35 €/MOIS

Alerte écopage (mensuelle)

0,40 €/MOIS

Alerte souplesse du découvert (mensuelle)

Alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur

GRATUIT

Alerte SMS solde débiteur et rejet d'opérations

Alerte temps réel de gestion

Alerte achat à distance

Alerte solde disponible (hebdomadaire)

0,40 €/ALERTE

Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement



Vos moyens et opérations de paiement

Cotisation carte



Bon à savoir !

Le logo  vous indique les cartes disposant de la fonctionnalité sans contact. Il est possible de désactiver cette fonctionnalité sur l'application Ma carte ou auprès de votre Conseiller.



Pour toute souscription d'une seconde carte de paiement sur un même compte (sauf l'Autre Carte et Carte Eko) réduction de 50% sur la cotisation de la carte la moins chère (offre valable dès la première année).

CARTE LIBRE SERVICE AGENCE

Vous offre la possibilité de retirer gratuitement à tout moment au distributeur de votre agence.

CARTE ÉGARÉE ?

Pas de panique ! Vous pouvez verrouiller temporairement votre carte bancaire sur vos interfaces digitales ou auprès de votre conseiller en agence.

1 Alerte solde débiteur et rejet d'opérations, non disponible par mail.

Cartes

Cotisation carte (tarifs par an)

Carte de paiement et de retrait 

CATÉGORIES DE CARTE

Fourniture d'une carte de débit (débit immédiat)

Carte de paiement à autorisation systématique - L'autre carte ▲ ●	21 €
Carte de paiement internationale à autorisation systématique - Maestria/Mastercard à autorisation systématique - Mastercard Eko / Eko by CA	37 €

Fourniture d'une carte de paiement internationale à débit immédiat ou différé

Mastercard Standard / Visa Classic / Cartwin ⁽¹⁾	48 €
Mastercard Globetrotter (uniquement débit immédiat) ⁽²⁾	140 €
Gold Mastercard / Visa Premier / Gold Cartwin ⁽¹⁾	325 €
World Elite Mastercard / Visa INFINITE (uniquement débit différé)	30 €
Option à empreinte biométrique - Gold Mastercard - World Elite Mastercard (plus commercialisée)	

Carte de retrait

Carte Libre Service Agence ⁽³⁾	GRATUIT
Carte Libre Service Bancaire ⁽⁴⁾	36 €

Paieiment par carte

Paieiment par carte en euro ⁽⁵⁾ ● ou en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)	GRATUIT
Autres paieiments par carte ⁽⁶⁾ - Hors EEE	
- Frais fixes	1 €/OPÉRATION
- Frais variables	2,9 % DU MONTANT DE L'OPÉRATION
- Frais de change éventuels	MAXI 15 €
(hors paieiment avec une carte World Elite ou Visa Infinite ou Mozaic ou Globetrotter)	

N.B : Le paieiment mobile sans contact en magasin bénéficie des mêmes tarifications que les paieiments par carte.

1 Carte associée à un crédit renouvelable.
2 Carte qui n'est plus commercialisée.
3 Retraits au(x) seul(s) distributeur(s) de votre agence.
4 Retraits au(x) seul(s) distributeur(s) de votre Caisse Régionale.
5 Ou en devise équivalente : Devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009).
6 Opérations de paieiment hors champ d'application du règlement européen n°924/2009 du 16 septembre 2009.

Retrait d'espèces par carte

Retrait d'espèces par carte en euro⁽¹⁾ dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) (y compris les retraits par carte en euro dans la zone euro)

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets

Dans un distributeur du Crédit Agricole (quelle que soit la carte)	GRATUIT
Dans un distributeur d'une autre banque World Elite Mastercard* ou Visa Infinite Toute autre carte	GRATUIT 1,10 €/RETRAIT à partir du 3° RETRAIT/MOIS

* avec empreinte biométrique ou non
Retrait d'espèces par carte en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)
(autre que Platinum, Wold Elite, Visa infinite, Mozaic ou Globetrotter)
- Frais fixes 3,50 €/OPÉRATION
- Frais variables 1 % DU MONTANT DE L'OPÉRATION
- Frais de conversion monétaire⁽²⁾

Autres retraits d'espèces par carte ⁽³⁾	3,50 €/RETRAIT
- Frais fixes	2,9 % DU MONTANT DE L'OPÉRATION
- Frais variables	MAXI 18 €
- Frais de change éventuels	

Autres services par carte

Envoi de la carte en pli simple ou en recommandé avec avis de réception (frais de poste inclus) à la demande du client	Frais postaux
Rédition de carte en urgence	29 €
Rédition du code confidentiel (envoi par courrier ou par SMS)	10 €
Refabrication de la carte perdue ou volée	19 €
Modification des plafonds d'utilisation à la demande du titulaire de la carte, en agence	GRATUIT
Frais d'opposition de la carte par le titulaire	GRATUIT
Capture en cas de refus de restitution carte après notification	GRATUIT

1 Ou en devise équivalente : Devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009).
2 L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE). Voir exemples sur : www.credit-agricole.fr/ca-lorraine
3 Opérations de paieiment hors champ d'application du règlement européen n°924/2009 du 16 septembre 2009.

Virements

Virement SEPA(1)

Opération libellée en euro à destination ou en provenance de la zone SEPA

Emission d'un virement SEPA ▲ ●

VIREMENT SEPA OCCASIONNEL	Internet	Agence
Frais par virement occasionnel	GRATUIT	7,50 €
- Vers un compte Crédit Agricole		
- Vers un compte d'une autre banque	GRATUIT	7,50 €
VIREMENT SEPA PERMANENT	Internet	Agence
Frais de mise en place d'un virement permanent vers un compte d'une autre banque	GRATUIT	7,50 €
Frais par virement permanent	GRATUIT	
Modification d'un virement permanent	GRATUIT	

Emission d'un virement instantané SEPA ▲ ●

VIREMENT INSTANTANE SEPA	Internet	Agence
Frais par virement instantané SEPA	GRATUIT	7,50 €
- Vers un compte Crédit Agricole		
- Vers un compte d'une autre banque	GRATUIT	7,50 €
Via WERO(2) entre amis - Application Ma Banque		
Frais par virement occasionnel	GRATUIT	

Demande de rappel de virement SEPA à l'initiative du donneur d'ordre

15 €

Virement international en devises ou en euros	
Commission de change applicable à toute opération d'achat ou vente de devise	0,05% - MINI 16 €

Informations : Imputation des frais de virement internationaux

Frais BEN : le bénéficiaire supporte l'ensemble des frais

Frais SHA : chaque partie supporte les frais de sa banque

Frais OUR : l'émetteur du virement supporte l'ensemble des frais



Bon à savoir !

Lorsque vous initiez une opération avec l'étranger, cette opération doit être conforme à la réglementation des opérations avec l'étranger. Pour plus de renseignements vous pouvez consulter les conditions générales de banque disponibles sur le site internet www.credit-argicole.fr/ca-lorraine (hors coût du fournisseur d'accès à Internet) ou contacter votre conseiller.

1 Pays de la zone SEPA (cf. carte en p. 39)

2 Service permettant d'effectuer un virement entre Particuliers par l'utilisation du numéro de téléphone mobile.

EMISSION D'UN VIREMENT INTERNATIONAL OCCASIONNEL		
Virement occasionnel	INTERNET	AGENCE
- Frais «SHA»	Commission de transfert 15 €	Commission de transfert 0,10% avec un minimum de 18 €
- Frais «OUR»	Commission de transfert 15 €	Commission de transfert 0,10% avec un minimum de 18 €
	+ Frais de la banque étrangère	

EMISSION D'UN VIREMENT INTERNATIONAL PERMANENT	
Mise en place d'un virement international permanent	GRATUIT
Virement international permanent	0,08% avec un minimum de 18 €
RÉCEPTION D'UN VIREMENT INTERNATIONAL ▲ ●	
Virement reçu de l'étranger	GRATUIT 15 €
- Tranche jusqu'à 150 €	
- Tranche au-delà de 150 €	

Prélèvements SEPA/TIP SEPA

Révocation et opposition de prélèvement SEPA	GRATUIT
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA ▲ ●	GRATUIT
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ▲ ●	GRATUIT
Information premier prélèvement SEPA	1 €
Païement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA ▲ ●	GRATUIT

Chèques

Païement d'un chèque	GRATUIT
Remise de chèque(s) sur le compte ▲ ●	GRATUIT
Délivrance d'un chéquier	GRATUIT
Chéquier remis en agence	GRATUIT
Frais d'envoi de chéquier :	
- en pli simple à domicile	2 €
- en recommandé simple [frais de poste inclus]	6,50 €
Frais d'opposition chèque(s) ou chéquier(s) par l'émetteur	17 €
Frais d'émission d'un chèque de banque(1) ▲ ●	16 €
Demande de photocopie de chèque	6 €

1 Dans la limite de 2 formules de chèques de banque pour la clientèle bénéficiant des services bancaires de base



Offres groupées de services

Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être achetés séparément

Cotisation à une offre groupée de services

Pour chaque service composant l'offre groupée de services, le nombre de prestations couvert par l'offre groupée de services est mentionné lorsque les prestations sont limitées. A défaut de précision, les prestations ne sont pas limitées.

		Prestige	Premium	Essentiel
Prix Mensuel				
Tarifs Jeunes	18 - 25 ans	15 € ⁽¹⁾	5 € ⁽²⁾	3 € ⁽¹⁾
	26 - 30 ans	20 € ⁽¹⁾	9 € ⁽²⁾	6 € ⁽¹⁾
> 30 ans		31 € (dont cotisation assurance 4,50€)	16 € (dont cotisation assurance 4,50€)	10 € (dont cotisation assurance 1€)
Gestion de Compte				
Tenue de compte		✓	✓	✓
Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement		✓	✓	✓
E-relevé mensuel		✓	✓	✓
Autres alertes		X	X	X
Commission d'intervention				
Commissions d'intervention ⁽³⁾		12 /AN	3 /AN	1 /AN
Moyens et opérations de paiement				
Fourniture d'une carte de paiement internationale		Visa Infinite ou World Elite Mastercard	Gold Mastercard ou Visa Premier	Mastercard Classique ou Visa Classique
Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique) (cotisation carte)		✓	✓	✓
Envoi de la carte en pli simple à la demande du client		✓	✓	✓
Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)		✓	✓	✓
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée		✓	✓	✓
Emission d'un virement SEPA (occasionnel ou permanent, classique ou instantané, en agence ou en ligne))		✓	✓	✓
Réception d'un virement SEPA (classique ou instantané)		✓	✓	✓
Emission et réception d'un virement non SEPA ⁽⁴⁾		✓	10 /AN	X
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA		✓	✓	✓
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ⁽⁵⁾		✓	✓	✓
Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA		✓	✓	✓
Chéquier standard		✓	✓	✓
Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client		✓	✓	✓
Frais d'opposition chèques par l'émetteur		✓	✓	✓
Frais d'émission d'un chèque de banque		✓	3 /AN	1 /AN
Retrait d'espèces par carte⁽⁶⁾				
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de l'ensemble des Caisses Régionales		✓	✓	✓
Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement		✓	✓	✓
Retrait d'espèces en euro ou en devises, dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE), à un distributeur automatique d'un autre établissement		✓	✓	✓
Retrait d'espèces en devises hors de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement		✓	✓	✓

Offres groupées de services (suite)	Prestige	Premium	Essentiel
Paiement par carte ⁽⁶⁾			
Paiements par carte dans l'EEE en euro	✓	✓	✓
Paiements par carte en devise dans ou hors pays de l'EEE	✓	✓	✓
Assurances			
SécuriCOMPTE PLUS ⁽⁷⁾	X	X	✓
SécuriCOMPTE Premium & SécuriWEB Premium	✓	✓	X
SécuriPANNE & SécuriSHOPPING	✓	✓	X
Mon Sécuricoffre +			
SécuriCOFFRE PLUS	50 Go	5 Go	5 Go
Service de conciergerie			
Conciergerie personnalisée	✓	X	X
Services extra-bancaires			
Accès illimité aux contenus du site mercipourinfo.fr	✓	✓	✓
Experts de Merci pour l'info	✓	✓	2 DEMANDES/AN
Le magazine Merci pour l'info (12 n°/an) dont ses guides pratiques en version numérique	✓	✓	✓
Mon Kiosque Presse	✓	X	X
Services digitaux			
Gestion via Internet & applications (Ma Banque & paiement mobile) Crédit Agricole en ligne Action	✓	✓	✓
Paiement mobile (Wero, Apple Pay, Samsung Pay)	✓	✓	✓
Garanties voyages - Loisirs			
Remboursement des frais médicaux à l'étranger	✓	✓	✓
Annulation, modification ou interruption de voyage	✓	✓	X
Garanties retard de bagages	✓	✓	X
Annulation billets de spectacles	✓	X	X
Garantie Neige et Montagne	✓	✓	Assistance neige uniquement

1 Pour toute souscription à compter du 12/03/2025
2 Pour toute souscription à compter du 01/06/2024
3 Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et par jour et de 80 euros par mois
4 Hors frais de banque étrangère
5 Sauf gratuité imposée par la loi
6 Au moyen de la carte incluse dans l'offre
7 La garantie n'a pas vocation à se substituer aux obligations légales de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel résultant des exigences du code monétaire et financier et relatives à la fraude et aux moyens de paiement (voir détail dans la notice d'assurance)

Offre Eko (Nouvelle offre commercialisée depuis le 29/04/2026) Offre uniquement souscriptible depuis l'application Ma Banque⁽¹⁾

Gestion du Compte	Gratuit
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne Action	
Tenue de compte	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
Moyens et opérations de paiement	Gratuit
Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique) (cotisation carte).	
Réception d'un virement SEPA (classique ou instantané)	
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	
Paieement par carte⁽¹⁾	Gratuit
En euros ⁽²⁾ dans un pays de l'EEE	
Moyens et opérations de paiement avec la carte de débit physique en option	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique "Eko Mastercard"	
Paieement en euros ⁽²⁾ dans un pays de l'EEE	EN OPTION : 1€ / MOIS (cotisation carte)
Retraits d'espèces à un distributeur automatique de l'ensemble des Caisses Régionales de Crédit Agricole Mutuel et de la Banque Chalus	5€ / MOIS
Non usage de la carte virtuelle ou de la carte de débit "Eko Mastercard" sous 30 jours consécutifs	
Retraits d'espèces en euro dans la zone euro ET en euros ⁽²⁾ ou en devises dans les autres pays de l'EEE à un distributeur d'un autre établissement : 3 retraits / mois	
Assurance de la banque au quotidien (en option)	
Cotisation à une offre d'assurance perte/vol des moyens de paiement et effets personnels : SécuriCOMPTE Plus	EN OPTION : 1€ / MOIS

L'offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière : Le compte à Composer Module Budget Protégé⁽³⁾

Bon à savoir!

MES COUPS DURS - POINT PASSERELLE

Budget serré, perte de votre activité, séparation, décès d'un proche... Au cours de votre vie, vous pouvez faire face à des situations difficiles impactant votre quotidien et celui de votre famille. Pour vous aider à gérer au mieux les conséquences matérielles ou financières de ces coups durs, nous vous proposons un accompagnement et un soutien sur mesure.

1 Offre destinée aux nouveaux clients et aux clients non équipés de package, sous réserve d'éligibilité

2 Au moyen de la carte de débit virtuelle incluse dans l'offre

3 Ou en devise équivalentement : devise suédoise ou leu roumain (conformément au règlement européen n° 2021/1230)

4 En application de l'article L.312-1-3 alinéa 2 du code monétaire et financier relatif à l'offre spécifique destinée aux clients en situation de fragilité financière.

LE SOCLE	
Tenue de compte	1,00 €/MOIS
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en ligne Vision option virement externe	
Envoi de la carte en pli simple à la demande du client	
Forfait des opérations courantes illimitées	
Comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA	
et de TIP SEPA	
Information premier prélèvement SEPA	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :	1,00 €/MOIS
- alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur	
- alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)	
MODULE BUDGET PROTÉGÉ	
Ouverture et clôture de compte	1,00 €/MOIS
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) - Cotisation carte : « L'autre carte »	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte	1,00 €/MOIS
par SMS : alerte solde disponible (1 fois/semaine)	
Gratuité sur l'ensemble des frais suivants :	
- Les commissions d'intervention	100 €/MOIS
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision	
- Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	
- Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision	
- Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision	
- Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision	
- Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	
- Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire	
- Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque.	
2 chèques de banque par mois	
Fourniture de relevés d'identité bancaire (RIB)	
Un changement d'adresse (1 fois / an)	
Versement d'espèces en agence	
Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque	
Plafonnement saisie attribution ou conservatoire	100 €/MOIS

Offres qui ne sont plus commercialisées

Cotisation à une offre groupée de services

Pour chaque service composant l'offre groupée de services, le nombre de prestations couvert par l'offre groupée de services est mentionné lorsque les prestations sont limitées. À défaut de précision, les prestations sont illimitées.

Offre Eko by CA (offre commercialisée jusqu'au 28/04/2026)

Gestion du Compte	
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne Action	
Tenue de compte	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :	
• alerte si solde du compte inférieur à 20 €	
• alerte solde débiteur et rejet d'opérations	
• alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
• alerte consommation des forfaits de retrait hors distributeurs Crédit Agricole	
E-relevé mensuel	
Moyens et opérations de paiement	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation systématique) "Eko Mastercard" (cotisation carte)	2,00 € / MOIS
Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)	
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	
Comprenant l'émission d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	
Délivrance d'un chéquier (sur demande)	
Retrait d'espèces par carte ⁽¹⁾	
Retraits d'espèces à un distributeur automatique du Crédit Agricole	
Retraits d'espères en euro dans la zone euro ET en euros ⁽²⁾ ou en devises dans les autres pays de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement : 25 retraits / an	
Retraits d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement : 10 retraits / an	

1 Au moyen de la carte de débit virtuelle incluse dans l'offre
2 Ou en devise équivalentement : devise suédoise ou leu roumain (conformément au règlement européen n° 2021/1230)



Bon à savoir !

L'offre Eko by CA n'inclut pas d'autorisation de découvert : le compte doit toujours fonctionner en position créditrice et aucune opération ne doit être initiée au-delà du solde disponible. Les clients Eko by CA ne supportent pas les frais suivants : commission d'intervention, frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté, frais par service de paiement rejeté pour défaut de provision, prélèvement rejeté pour un motif autre que sans provision et frais par rejet de chèque pour un autre motif que sans provision. En cas de non régularisation d'un chèque émis sans provision, les clients Eko by CA se voient appliquer les frais suivants : forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision et frais en cas d'interdiction bancaire. Le montant de ce forfait pour les clients Eko by CA est le suivant :

- Montant du chèque inférieur ou égal à 50 € : 22 € / chèque
- Montant du chèque supérieur à 50 € : 42 € / chèque

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre Eko by CA sera résiliée, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement Mastercard eko, de souscription d'une carte complémentaire et de souscription d'une autorisation de découvert. En cas de résiliation de l'offre Eko by CA, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraîne l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.

Le Compte à Composer

Socle	
Tenue de compte	
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne Vision option virement externe	
Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client	
Envoi de la carte en pli simple à la demande du client	
Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA	2,55 €/MOIS ⁽¹⁾
Information premier prélèvement SEPA	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :	
- alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur	
- alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)	
Merci pour l'info, version papier et numérique (3 mois gratuits pour toute souscription d'un abonnement d'un an)	

MODULE MAÎTRISE DU DÉCOUVERT

Date de souscription	Avant le 31/12/2016 Après le 01/01/2017	
• Assurance SécuriCOMPTE Découvert • Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte souplesse du découvert (mensuelle) • Ristourne des intérêts débiteurs ⁽¹⁾	De 1,52 € à 4,53 € selon le montant du découvert	De 2,60 € à 6 € selon le montant du découvert

MODULE COMPTE SÉCURISÉ

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement : Assurance SécuriCOMPTE Plus SécuriCOMPTE Premium	2,80 €/MOIS
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	PREMIUM 4,80 €/MOIS
Retrait d'espèces de dépannage	
Commande de carte en urgence	
Rédition code confidentiel (envoi par courrier ou par SMS)	

MODULE SUIVI @SSURÉ

Assurance SécuriWEB SécuriWEB Premium	3,80 €/MOIS
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : • alerte achat à distance (mensuelle) • mini relevés (1/semaine) • alerte temps réel de gestion	PREMIUM 4,80 €/MOIS

Réduction tarifaire selon le montant total souscrit applicable au Compte à Composer :

Dégressivité tarifaire selon les modalités suivantes :

Dégressivité Tarifaire

Tarif mensuel	Réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)
entre 4,10 € et 5,09 €	-5 %
entre 5,10 € et 7,14 €	-10 %
entre 7,15 € et 9,17 €	-15 %
égal à 9,18 € et plus	-20 %

Avantages Tarifaires Supplémentaires

Pour les 18-24 ans inclus	-40 % DE RÉDUCTION SUPPLÉMENTAIRE
---------------------------	-----------------------------------

1 Facturation des agios (cf. paragraphe Découvert p.24) puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5 €, 10 €, 15 €, 20 €) selon la tranche choisie.

Compte service

CSCA Mozaïc (CSCA moins de 25 ans)	4 €/MOIS
CSCA Initial	5,40 €/MOIS
CSCA Équilibre	6,80 €/MOIS
CSCA Souplesse	9 €/MOIS
CSCA Optimum	9,20 €/MOIS
CSCA Prélude	1 €/MOIS
CSCA Mozaïc + (CSCA moins de 25 ans)	4 €/MOIS
- option carte Mozaïc à autorisation systématique	0,71 €/MOIS
- option carte Mozaïc de débit (ancienne carte à débit immédiat)	0,92 €/MOIS
CSCA Équilibre +	7,50 €/MOIS
- + option Filvert	GRATUIT
- + option Filmobile	1,10 €/MOIS
CSCA Optimum +	8,80 €/MOIS
- + option Filvert	GRATUIT
- + option Filmobile	1,10 €/MOIS
- + option Gestion de trésorerie	GRATUIT
- + option Forfait réduction PEB	1,60 €/MOIS
- + option RDV Comptes Services	0,50 €/MOIS
CSCA Privilège +	10,40 €/MOIS
- + option Filvert	GRATUIT
- + option Filmobile	1,10 €/MOIS
- + option Gestion de trésorerie	GRATUIT
- + option RDV Comptes Services Équipement	0,50 €/MOIS
- + option RDV Comptes Services Bronze	1 €/MOIS
- + option RDV Comptes Services Or	1,50 €/MOIS

Offre Globe Trotter

Pour les jeunes de 18 à 30 ans inclus	3 €/MOIS
---------------------------------------	----------



Irrégularités et incidents

Commission d'intervention

Commission d'intervention

(Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...)

- Plafond par opération	8 €
- Plafond journalier	8 €
- Plafond mensuel	80 €

Montant pour la clientèle bénéficiant des services bancaires de base

- Plafond par opération ⁽¹⁾	4 €
- Plafond journalier	4 €
- Plafond mensuel ⁽¹⁾	20 €

Montant dédié aux clients fragiles avec l'OCF⁽²⁾.

Pour les clients en situation de fragilité financière ayant souscrit à l'offre spécifique, se reporter à la rubrique correspondante en page 18.



Bon à savoir !

Pour les paiements par carte dont le montant est inférieur à 10 € et réalisés lorsque le compte se trouve en situation de découvert non autorisé ou au-delà du découvert autorisé, il n'y a pas de facturation de commission d'intervention.

Opérations Particulières

Retour de courrier sur un client inconnu à l'adresse : NPAI (facturé au premier courrier retourné, puis chaque année à date anniversaire) 21,50 €

Frais par saisie attribution ou conservatoire 100 €

Frais par saisie administrative à tiers détenteur 10% DU MONTANT D'U TRESOR PUBLIC, DANS LA LIMITE D'UN PLAFOND DE 100 €

Paiement d'un chèque émis en contravention avec une interdiction bancaire 30 €/CHÈQUE

Frais par paiement direct de pension alimentaire 100 €

Incidents de paiement

Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé 14,50 €

En cas d'interdiction bancaire :

- Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques 31 €

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision⁽³⁾ 15 €

Incidents de paiement (suite)

Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision ⁽¹⁾

- Montant du chèque inférieur ou égal à 50 € 30 €/CHÈQUE

- Montant du chèque supérieur à 50 € 50 €/CHÈQUE
(Frais non prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours)

Rejet de chèque pour un motif autre qu'un défaut de provision GRATUIT

Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire 40 €

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque GRATUIT

Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision ⁽²⁾

- Si montant de l'opération < 20 € Montant de l'opération

- Si montant de l'opération ≥ 20 € 20 €

Rejet de prélèvement pour un motif autre qu'un défaut de provision Contestation à l'initiative du client GRATUIT

Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision ⁽²⁾

- Si montant de l'opération < 20 € Montant de l'opération

- Si montant de l'opération ≥ 20 € 20 €

Non-exécution de virement occasionnel pour défaut de provision

- Si montant de l'opération < 20 € Montant de l'opération

- Si montant de l'opération ≥ 20 € 20 €



Bon à savoir !

Dans le cas où un prélèvement rejeté pour défaut de provision est représenté une ou plusieurs fois et qu'il est rejeté pour défaut de provision du compte, le ou les nouveaux rejets ne seront pas facturés, à l'exception de la commission d'intervention.

Plafond de frais d'incidents applicable, aux clients identifiés comme éligibles à l'« Offre spécifique clients fragiles » au titre des articles L.312-1-3 et R.312-4-3 du code monétaire et financier, pour les frais suivants :

- Les commissions d'intervention
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
- Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
- Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
- Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision
- Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision 25 €/MOIS
- Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
- Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire
- Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

1 Montant plafonné en application de l'article L.312-1-3 du code monétaire et financier.

2 Offre spécifique destinée aux personnes fragiles financièrement.

3 Uniquement en cas de régularisation dans les délais.

1 Les montants comprennent les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision, les frais de lettre d'injonction et s'il y a lieu la commission d'intervention.

2 Les montants comprennent, s'il y a lieu, la commission d'intervention.



Découverts et Crédits ⁽¹⁾

Découvert

Découvert ponctuel non convenu ou non formalisé (dépassement)

Taux débiteur annuel	INDICE DE RÉFÉRENCE + MARGE
Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal	PLAFOND DU TAUX RÈGLEMENTAIRE

Autorisation de découvert

Taux débiteur annuel	NOUS CONSULTER
Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal	PLAFOND DU TAUX RÈGLEMENTAIRE
Taux débiteur annuel en cas de dépassement	TAUX DE DÉCOUVERT NON CONVENU
Montant minimal d'intérêts débiteurs entraînant une perception	0,30 €
Frais de dossier / de mise en place ou de renouvellement	GRATUIT
Assurance facultative en couverture du découvert SécuriTRESORERIE ⁽²⁾	FONCTION DU MONTANT DU DÉCOUVERT

Crédits à la consommation

Crédit renouvelable

Crédit Renouvelable : Supplétis Le taux débiteur annuel et le TAEG (Taux annuel effectif global) sont indiqués sur l'offre de contrat de crédit.	NOUS CONSULTER
Peuvent être associées au Crédit Renouvelable : Supplétis - une Cartwin adossée à un compte de dépôt pour des paiements ou des retraits au comptant en France et à l'étranger (sous réserve que l'équipement électronique utilisé par votre commerçant le permette) et à un crédit renouvelable pour des paiements ou des retraits à crédit en France uniquement. - une assurance décès emprunteur (ADE) ⁽²⁾ : sur le montant utilisé/du solde restant dû, selon l'option choisie et l'âge de l'assuré.	
Frais de dossier	GRATUIT

1 Sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier.

2 Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance souscrit auprès de Predica, voir rubrique « Assurances et Prévoyance : mentions légales » p. 34.

Crédit à la consommation amortissable à taux fixe

Le taux débiteur annuel et le Taux Annuel Effectif Global (TAEG) sont indiqués sur l'offre de contrat de prêt.	
Prêt à la consommation Auto, Travaux, Personnel	NOUS CONSULTER
Eco-PTZ	NOUS CONSULTER
Eco-prêt « Habiter Mieux »	NOUS CONSULTER
Regroupements de crédits [Regroupement dans un seul prêt de différents crédits à la consommation]	NOUS CONSULTER
Prêt Rachat de crédit	NOUS CONSULTER
Frais de dossier ⁽¹⁾	1 % DU CAPITAL EMPRUNTÉ [MINI 75 €;MAXI 300 €]
Lettre d'Information annuelle sur le capital restant dû	GRATUIT
Assurance Emprunteur ⁽²⁾	NOUS CONSULTER

Crédits Immobiliers

Crédit Immobilier

Prêt à Taux Zéro (PTZ) / Eco-PTZ	NOUS CONSULTER	
Prêt à l'accession sociale (PAS) / Prêt conventionné	NOUS CONSULTER	
Prêt Épargne Logement	NOUS CONSULTER	
Facilimmo (prêt à taux fixe ou révisable, amortissable ou in fine)	NOUS CONSULTER	
Crédit relais	NOUS CONSULTER	
Frais de dossier ⁽¹⁾	Client Sociétaire	Client non Sociétaire
Projet < ou égal à 150 K€	800 €	1 000 €
Projet > à 150 K€	1 200 €	1 500 €
Assurance Emprunteur ⁽²⁾	NOUS CONSULTER	

Garanties des crédits

Gage sur véhicule / Nantissement de produits financiers	150 €
Cautiion CAMCA Assurance	NOUS CONSULTER
Autres garanties	NOUS CONSULTER

1 Non applicable pour certains prêts réglementés, dont prêt à taux zéro, Eco-PTZ, prêt Epargne Logement.

2 Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance souscrit auprès de Prédica, voir rubrique « Assurances et Prévoyance : mentions légales » p. 34.

Autres opérations liées aux crédits

Modification du compte à débiter ¹	30 €
Modifications sans avenant (date d'échéance, périodicité)	55 €
Modifications avec avenant (objet, titulaire, garantie, durée)	210 €
Mise en place d'une pause contractuelle	GRATUIT
Attestation	
- Prêt souscrit auprès de CACF / CAPFM (Crédit Agricole Consumer Finance / Crédit Agricole Personal Finance & Mobility)	GRATUIT
Autre attestation de prêt	18 €
Lettre d'Information annuelle des cautions (par an, par caution et par prêt)	GRATUIT
Rédaction de tableau d'amortissement	GRATUIT
Frais de dossier réaménagement de prêt	800 €
Décompte de remboursement	
- Offres de crédit immobilier émises avant le 01/07/2016	45 €
- Offres de crédit immobilier émises à compter du 01/07/2016	GRATUIT
- Offres de crédit consommation	GRATUIT
Mainlevée	
- Partielle ou totale de garantie d'hypothèque	210 €
- Gage / Autre	55 €
Avenant	
- Manuel / Convention de report d'échéance	210 €
- Avenant Complexe	300 €
Opposition à l'assurance	35 €
Délégation d'assurance	GRATUIT
Clôture de dossier sinistre ITT	GRATUIT
Modification de(s) assuré(s) du prêt	
- Inférieur ou égal à 5 prêts	120 €
- Au-delà de 5 prêts (par prêt supplémentaire)	30 €
- Maxi	350 €
Recherche d'opération simple	18 €
Recherche d'opération complexe	36 €

1 Hors modification réalisée dans le cadre d'une mobilité bancaire



Épargne et Placements financiers



Bon à savoir !

LIVRET ENGAGÉ SOCIÉTAIRE

La Caisse Régionale verse 0,05 % des encours du livret Engagé Sociétaire (réservé aux clients agréés sociétaires), en faveur d'un ou plusieurs fonds mutualiste destinés à la réalisation de projets de développement local.

Épargne bancaire

Transfert de compte vers une autre banque	GRATUIT
Livrets d'Épargne Populaire	
Transfert de compte vers une autre banque : PEL (Plan d'Épargne Logement) CEL (Compte Épargne Logement) et PEP (Plan d'Épargne Populaire)	150 €

Épargne disponible

Livret A, Compte sur livret, Compte Épargne Logement, Livret de Développement Durable et Solidaire, Livret Codebis, Livret d'Épargne Populaire, Livret Engagé Sociétaire.	
Ouverture	GRATUIT
Taux brut en vigueur disponibles en agence et sur notre site internet	NOUS CONSULTER

Épargne moyen/long terme

Les dépôts à terme et Plan Épargne Logement	
Ouverture	GRATUIT
Taux brut en vigueur disponibles en agence et sur notre site internet	NOUS CONSULTER
L'assurance vie et le Plan d'Épargne Retraite (PER individuel assurance vie) ⁽¹⁾	NOUS CONSULTER

Placements financiers

Opérations diverses sur titres

Ouverture d'un compte-titres ou d'un PEA/PEA-PME ou d'un PER individuel comptes-titres	GRATUIT
Transfert de compte-titres	
- Transfert de Compte-titre vers d'autres banques	150 €/CONTRAT
- Commission supplémentaire pour transfert de titres étrangers autre banque	MAXI 30 €/LIGNE
Transfert de PEA/PEA-PME	PLAFOND 150 €
- Par titre côté détenu	15 €
- Par titre non côté	50 €
- Commission supplémentaire pour transfert de titres étrangers autre banque	MAXI 15 €/LIGNE
Transfert PERi Titres	
- de moins de 5 ans	1% DE L'ENCOURS
- de plus de 5 ans	GRATUIT

1 Contrat souscrit auprès de Prédica, voir rubrique « Assurances et Prévoyance : voir mentions légales » p. 34.

Opérations diverses sur titres (suite)

PEA/PEA-PME	
Opérations sur OPC d'autres établissements financiers	MAXI 36 €/OPÉRATION
- Invest Store	0,50 %/OPÉRATION
- Back office ou par téléphone	1,20 %/OPÉRATION
Compte-titres	36 €/OPÉRATION
Opération sur OPC d'autres établissements financiers	

Ordres de bourse 1

Services de banque à distance par internet

Valeurs françaises / Obligations *	INVEST STORE			
	INITIAL	INTÉGRAL		
Montant de l'ordre	-	< 500€	de 500€ à 1 000 €	> 1 000 €
Compte-titres / PERi Titres	0,50 %			
Gestion Libre	MINI. 5 €	0,99 €		0,12 %
PEA / PEA-PME	0,50 %	0,48 %	0,18 %	0,12 %

* Les obligations ne sont pas éligibles au PEA / PEA-PME

Valeurs étrangères		INVEST STORE	
		INITIAL	INTÉGRAL
Compte-titres / PERi Titres	% montant de l'ordre	1,00 %	0,60 %
Gestion Libre	Mini. par Opération	35 €	25 €
PEA / PEA-PME	% montant de l'ordre	0,50 %	

Droits d'attribution et de souscription, bons de souscription		INVEST STORE		
		INITIAL	INTÉGRAL	
Montant de l'ordre		≤ 6 k€	> 6 k€	-
Compte-titres / PERi Titres	% montant de l'ordre	0,70 %	0,50 %	0,30 %
Gestion Libre	Mini. par Opération	4,50 €	4,50 €	
PEA / PEA-PME	% montant de l'ordre	0,50 %	0,30 %	

INVEST STORE INTÉGRAL	
Commission de service si moins de 12 ordres passés par an	96 €

1 Ordres de bourse sur valeurs cotées en France (comprenant les frais de courtage de la Société de bourse, la TVA et la commission de placement, ne comprenant pas les frais de marché).

Les droits de garde (par an) (1)

Détenteurs du service de banque à distance Invest Store Intégral	GRATUIT
Comptes avec uniquement des parts sociales Crédit Agricole Lorraine	GRATUIT

1 # COMMISSION PROPORTIONNELLE sur encours : CTO/PERi gestion libre PEA, PEA/PME, Mandat PEA sélection partie libre	
Valeurs Crédit Agricole : Obligation, actions, OPC et ETF	GRATUIT
Valeurs françaises	
Valeurs étrangères	0,40 %
Valeurs nominatives	
Titres non cotés	

2 # FRAIS FIXES PAR LIGNE :		
	CTO/PERi GESTION LIBRE	PEA, PEA/PME, MANDAT PEA SÉLECTION PARTIE LIBRE
Valeurs Crédit Agricole : Obligation, actions, OPC et ETF		GRATUIT
Valeurs françaises		5 €
Valeurs étrangères		5 €
Valeurs nominatives	35,00 €	5,00 €
Titres non cotés	35,00 €	25,00 €

3 # MINIMUM (sur CTO et PERi Titres Gestion Libre):	30 €
MAXIMUM :	525,00 €

Transactions sur or

NOUS CONSULTER

Principaux tarifs dans les Conditions Générales de Banque.

1 Droits de garde appliqués par compte titres, PERi Titres Gestion Libre, PEA et PEA PME (valorisation des Titres détenus au 31/12 de l'année précédant la facturation). Les droits de garde sont calculés en prenant en compte ces 2 éléments : commission proportionnelle et frais fixe par ligne.



Offres pour les Jeunes

Bon à savoir !

Carte Mozaïc : le saviez-vous ?
Pour toute souscription à compter du 25 août 2025, la carte de paiement Mozaïc Black est OFFERTE pour les clients mineurs : elle permet de régler les achats (en magasin ou en ligne) sans risque de découvert, grâce au contrôle systématique de solde. Les parents peuvent également suivre directement toutes les opérations réalisées depuis Ma Banque.

Cotisation carte pour les 10 / 11 ans (inclus)⁽¹⁾

Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à autorisation systématique) : Mastercard Mozaïc Black	GRATUIT ⁽²⁾
--	------------------------

Cotisation carte pour les 12 / 17 ans (inclus)

Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à autorisation systématique) : Mastercard Mozaïc Black	17 € / AN
Pour toute souscription à compter du 25/08/2025	GRATUIT ⁽²⁾
Carte Cirrus Mozaïc de retrait	11 € / AN
Carte Pocket	1 € / AN

Offres pour les 18-30 ans (inclus)

Cotisation à une offre groupée de services

Les jeunes entre 18 et 30 ans (inclus) bénéficient de tarifs préférentiels sur les cotisations des offres Essentiel et Premium et Prestige présentées pages 14 à 17.

Offre	18-25 ans (inclus)	26-30 ans (inclus)
Essentiel ⁽³⁾	3 € / MOIS	6 € / MOIS
Premium ⁽³⁾	5 € / MOIS	9 € / MOIS
Prestige ⁽³⁾	15 € / MOIS	20 € / MOIS

1 Souscription possible à compter du 25/08/2025
2 La carte Mozaïc Black est souscriptible jusqu'à l'âge de 17 ans (inclus) et peut être conservée par son titulaire jusqu'à ses 25 ans (inclus) au prix de 17 € / AN à partir de ses 18 ans.
3 Pour toute nouvelle souscription

Paieement et retrait par carte

Paieement par carte : voir tarifs p.9

Retrait par carte

Retrait par carte en euro ⁽¹⁾ dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets

Dans un distributeur du Crédit Agricole (quelle que soit la carte)	GRATUIT
Dans un distributeur d'une autre banque	
Carte cirrus Mozaïc de retrait	1,10 €/RETRAIT
Mastercard Mozaïc avec contrôle de solde	à partir du
Mastercard Mozaïc Black	3 ^e RETRAIT/MOIS
Mastercard Mozaïc	
Mastercard Gold	

Autres cartes → cf. tableau p.9

Retrait par carte en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

- Frais fixes	
- Frais variables	GRATUIT
- Frais de conversion monétaire ⁽²⁾	

Crédits et Découverts

Prêt Permis à un euro par jour (jusqu'à 26 ans)	NOUS CONSULTER
Prêts étudiants (jusqu'à 30 ans)	NOUS CONSULTER
Good Loc	NOUS CONSULTER
Lettre d'information annuelle sur le capital restant dû	GRATUIT
Lettre d'information annuelle des cautions (par an, par caution et par prêt)	GRATUIT

Épargne et placements financiers

Livret Tiwi (0-11 ans)	DISPONIBLE EN AGENCE
- Taux brut en vigueur	ET SUR LE SITE INTERNET
Livret Jeune (12-25 ans)	GRATUIT
- Ouverture	DISPONIBLE EN AGENCE
- aux brut en vigueur	ET SUR LE SITE INTERNET
Droits de garde (Compte Titres, PEA/PEA-PME, PERi Titres Gestion Libre) jusqu'à 30 ans (inclus)	GRATUIT

1 Ou en devise équivalente : Devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009).
2 L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE). Voir exemples sur : www.credit-agricole.fr/ca-lorraine

Assurance

My Studies Cover : Assurance santé des étudiants à l'étranger 18-31 ans	NOUS CONSULTER
Assurance AUTO	NOUS CONSULTER
Assurance HABITATION 18-30 ans (inclus) ⁽¹⁾ Option vol ⁽²⁾	6 €/MOIS 3 €/MOIS

Offres qui ne sont plus commercialisées

Les jeunes entre 18 et 25 ans inclus bénéficient de 50 % de réduction sur la cotisation des cartes présentées pages 8 et 9 (hors cartes eko et Globe Trotter)	
Carte Mozaïc de paiement classique	22 €
Carte Gold Mastercard jeune	64 €
Offre Globe Trotter (offre réservée aux 18-30 ans inclus)	3 €/MOIS

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre Globe Trotter sera résiliée le jour du 31^e anniversaire du titulaire ainsi que, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement Mastercard Globe Trotter. En cas de résiliation de l'offre Globe Trotter, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraîne l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.

1 Cette formule s'adresse aux jeunes de 18 à 30 ans locataires d'un bien de 2 pièces maximum avec des garanties essentielles : Responsabilité civile, incendie, dégât des eaux, bris de glace, événements climatiques, catastrophes naturelles. Tarif en vigueur au 01/01/2026.
Le contrat d'Assurance Habitation est assuré par PACIFICA, filiale d'assurances dommages de Crédit Agricole Assurances. PACIFICA, S.A. au capital entièrement libéré de 455 455 425 €, entreprise régie par le Code des Assurances. Siège social : 8-10 Boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris - N° de TVA : FR 95 352 358 865.
Les événements garantis et les conditions figurent au contrat. Vous disposez d'un délai légal de rétractation dans le cadre de la souscription suite à une démarche et/ou vente à distance.
2 Selon les conditions figurant au contrat.



Assurances et Prévoyance

Assurance pour vous et vos proches

L'assurance complémentaire santé	NOUS CONSULTER
L'assurance des accidents de la vie	NOUS CONSULTER
L'assurance dépendance : fonction notamment des garanties choisies et de l'âge de l'assuré	NOUS CONSULTER
L'assurance décès : fonction notamment des garanties choisies et de l'âge de l'assuré	NOUS CONSULTER
L'assurance obsèques	NOUS CONSULTER
- Contrat de financement : fonction notamment des garanties choisies et de l'âge de l'assuré	
- Contrat d'assistance	

Assurance pour vos biens

L'assurance automobile	NOUS CONSULTER
L'assurance multirisque habitation	NOUS CONSULTER
L'assurance garantie locative	NOUS CONSULTER
L'assurance deux roues	NOUS CONSULTER
L'assurance tous mobiles	NOUS CONSULTER

Assurance pour vous protéger au quotidien

La protection juridique	NOUS CONSULTER
-------------------------	----------------

Assurance Emprunteur

NOUS CONSULTER

Assurance de la Banque au Quotidien

	Standard	Premium
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE	24,00 € / AN / COMPTE	50,40 € / AN / COMPTE
SécuriWEB	15,00 € / AN / COMPTE	30,00 € / AN / COMPTE



Bon à savoir!

95,8% DE NOS CLIENTS SATISFAITS À LA SUITE D'UNE SOUSCRIPTION D'ASSURANCE PACIFICA⁽¹⁾

1 Enquête Goodays à la suite d'une souscription d'assurance PACIFICA de Décembre 2024 à Juin 2025 (783 retours clients)

SécuriTRESORERIE (dénommé SécuriCOMPTE Découvert dans le cadre du Compte à Composer) souscrit jusqu'au 31/12/2016

Prix	Tranches de découvert
1,35€ / MOIS / COMPTE	<= 300 €
2 € / MOIS / COMPTE	de 301 € à 2000 €
3 € / MOIS / COMPTE	> 2 000 € Plafond d'indemnisation : 3 000 € / SINISTRE / AN

SécuriTRESORERIE (dénommé SécuriCOMPTE Découvert dans le cadre du Compte à Composer) souscrit à partir du 01/01/2017

Prix	Tranches de découvert
1,35€ / MOIS / COMPTE	<= 500 €
2 € / MOIS / COMPTE	de 501 € à 2 000 €
3 € / MOIS / COMPTE	> 2 000 € Plafond d'indemnisation : 3 000 € / SINISTRE / AN

ASSURANCES ET PRÉVOYANCE : mentions légales

Les contrats d'assurance et de prévoyance sont présentés par la Caisse régionale de Crédit Agricole de Lorraine en sa qualité d'intermédiaire en assurance enregistré à l'ORIAS sous le numéro 07022719 (www.orias.fr).

Ces contrats sont souscrits auprès de :

- PACIFICA S.A. au capital entièrement libéré de 442 524 390,00 euros. Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 8-10 Boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris. N° de TVA : FR 95 352 358 865 ;
- PREDICA - S.A. au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré - Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. 334 028 123 RCS Paris ;
- CAMCA Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole - société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Siège social : 53, rue La Boétie - 75008 PARIS, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro Siret 784 338 527 00053.

Ces entreprises sont régies par le Code des Assurances, soumises au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) sise 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09.

Les contrats d'assurance dommages sont assurés par PACIFICA.

Les contrats d'assurance décès et d'assurance dépendance sont assurés par PREDICA. Financement Obsèques est un contrat d'assurance de groupe vie-entière à adhésion facultative souscrit par l'Andecam auprès de PREDICA, SA au capital entièrement libéré de 1 029 934 935 €, entreprise régie par le Code des Assurances. Siège Social : 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. Les contrats d'assurance décès et d'assurance dépendance sont assurés par PREDICA. Financement Obsèques est un contrat d'assurance de groupe vie-entière à adhésion facultative souscrit par l'Andecam auprès de PREDICA, SA au capital entièrement libéré de 1 029 934 935€, entreprise régie par le Code des Assurances. Siège Social : 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. Les prestations d'assistance des contrats « Garantie Assistance décès », « Vers l'Autonomie Assistance » et « Assistance Obsèques » sont assurées par EUROP ASSISTANCE - Société Anonyme au capital de 48 123 637 €, entreprise régie par le Code des assurances, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 451 366 405, sise 2 rue Pillet-Will, 75009 PARIS. Les prestations d'assistance Obsèques sont mises en œuvre par EUROP ASSISTANCE France, SA au capital de 2 541 712€, dont le siège est sise 2 rue Pillet-Will, 75009 PARIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 451 366 405, et par PREVEISEO OBSÈQUES SA au capital de 500 000€, siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard 75015 Paris, 409 866 RCS Paris.

Les contrats d'assurance emprunteur des prêts immobiliers et prêts à la consommation sont assurés par PREDICA. Le risque Perte d'emploi est assuré par PACIFICA. Il peut arriver que l'état de santé de l'emprunteur ne lui permette pas de bénéficier des conditions d'assurance standardisées.

Les contrats d'assurance SécuriCOMPTE, SécuriWEB, SécuriCOMPTE Découvert et SécuriTRESORERIE sont souscrits auprès de CAMCA.

Les contrats d'assurance santé des étudiants à l'étranger 18-31 ans sont souscrits auprès d'April. S.A.S. au capital de 200 000 € - RCS Paris 309 707 727. Intermédiaire en assurances - Immatriculée à l'ORIAS sous le n°07 008 000 (www.orias.fr). Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) - 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09 - FRANCE. Produit conçu et géré par APRIL International Care France et assuré par Axéria Prévoyance (pour la garantie frais de santé et individuelle accident), Chubb European Group SE (pour les garanties assistance rapatriement, responsabilité civile vie privée, stages et locatives et assurance bagages) et Solucia PJ (pour la garantie assistance juridique). NAF6222Z - N° IDENTIFIANT TVA FR60309707727.



Succession

Frais facturés pour les opérations liées aux successions ouvertes à compter du 13 novembre 2025

Mineurs	GRATUIT				
Majeurs					
Montant total des soldes des avoirs < 6 000 €	GRATUIT				
Montant total des soldes des avoirs ≥ 6 000 €					
En cas de justification par l'héritier de sa qualité d'héritier ⁽¹⁾	<table><tr><td>Succession non complexe⁽²⁾</td><td>GRATUIT</td></tr><tr><td>Succession complexe⁽²⁾</td><td>1 % DU MONTANT TOTAL DES SOLDES DES AVOIRS DANS LA LIMITE DE 850 €</td></tr></table>	Succession non complexe ⁽²⁾	GRATUIT	Succession complexe ⁽²⁾	1 % DU MONTANT TOTAL DES SOLDES DES AVOIRS DANS LA LIMITE DE 850 €
Succession non complexe ⁽²⁾	GRATUIT				
Succession complexe ⁽²⁾	1 % DU MONTANT TOTAL DES SOLDES DES AVOIRS DANS LA LIMITE DE 850 €				

Frais facturés pour les opérations liées aux successions ouvertes à compter du 5 octobre 2026

Mineurs	GRATUIT
Majeurs	
Montant total des soldes des avoirs < 10 000 €	GRATUIT
Montant total des soldes des avoirs ≥ 10 000 €	1 % DU MONTANT TOTAL DES SOLDES DES AVOIRS DANS LA LIMITE DU MONTANT FIXÉ PAR LA RÉGLEMENTATION ⁽³⁾

Le montant total des soldes des avoirs est composé de l'addition des soldes existants au jour du décès sur chacun des comptes ouverts dans les livres de la Caisse régionale suivants : compte de dépôt, compte sur livret (CSL) et autres produits d'épargne constitués sur la base du CSL, livret A, livret de développement durable et solidaire (LDDS), livret d'épargne populaire (LEP), plan d'épargne populaire (PEP), livret jeune, compte épargne logement (CEL), plan épargne logement (PEL) et compte épargne d'assurance pour la forêt (CIFA). Dans le cas où le défunt détenait un ou plusieurs comptes utilisés pour un usage professionnel ouverts à son nom, le solde des avoirs de ces comptes est pris en compte pour le calcul du montant total du solde des avoirs. Pour les comptes joints, le montant total du solde est pris en compte.

Exonération des avoirs détenus en assurance-vie.

1 En application de l'article L. 312-1-4-1 du code monétaire et financier, l'héritier justifie de sa qualité d'héritier soit par la production d'un acte de notoriété, soit par la production de l'attestation prévue au cinquième alinéa de l'article L. 312-1-4 du code monétaire et financier.

2 En application de l'article L. 312-1-4-1 du code monétaire et financier, les opérations liées à la succession sont manifestement complexes dans l'une des situations suivantes :

- en cas d'absence d'héritiers mentionnés au 1° de l'article 734 du code civil c'est-à-dire les enfants du défunt et leurs descendants.
- en cas de présence d'un contrat de crédit immobilier en cours à la date du décès,
- en cas de présence d'un ou plusieurs comptes à clôturer du défunt de nature professionnelle,
- en cas de constitution de sûretés sur les comptes et produits d'épargne à clôturer,
- en cas d'existence d'éléments d'extranéité (par exemple : résidence habituelle du défunt ou d'un héritier à l'étranger).

3 Montant prévu par l'article D312-1-3 du code monétaire et financier et revalorisé annuellement. Par exemple, le montant en vigueur au 29 décembre 2025 était de 857 euros.

36

37

Autres Services

Protection des particuliers

la télésurveillance ⁽¹⁾	Formule initiale à partir de 21,90 €/MOIS Formule intégrale à partir de 32,90 €/MOIS NOUS CONSULTER
la téléassistance à domicile ⁽²⁾	À partir de 29,90 € /mois
la téléassistance mobile - Formule aidant ⁽²⁾	à partir de 42,90 €/MOIS ELIGIBLE AU CREDIT D'IMPOT

Magazines

Offre réservée aux clients du Crédit Agricole

Merci pour l'info Prestige (version numérique) - Accès illimité au service " Les experts de Merci pour l'info " - Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr - Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique (Merci pour l'info, Santé magazine, Détente Jardin, Régal, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents	48 €/AN
---	---------

Merci pour l'info Premium (version numérique) - Accès illimité au service " Les experts de Merci pour l'info " - Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr - Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques, en version numérique	18 €/AN
---	---------

Merci pour l'info Essentiel (version numérique) - Accès au service " Les experts de Merci pour l'info " : 2 demandes / an - Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr - Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques, en version numérique	12 €/AN
---	---------

Option Papier (toutes formules): le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) et ses guides pratiques livrés à domicile	38,08 €/AN
---	------------

1 Prestation de télésurveillance exécutée par NEXECUR PROTECTION (pour lequel le CA agit en qualité de mandataire), SAS au capital de 12 547 360 €, Siège social : 13, rue de Belle Ile 72190 COULAINES, SIREN 799 869 342 RCS LE MANS - N° TVA FR 19 799869342 - Autorisation d'exercer CNAPS AUT-072-2113-07-09-20140389180 « l'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient ».

2 Les contrats de téléassistance sont proposés par NEXECUR Assistance, Groupe Crédit Agricole, Siège social : 13 rue de Belle Ile 72190 COULAINES - SAS au capital de 23 450 € - SIREN 515 260 792 RCS LE MANS - N° TVA FR 88 515260792 - Code APE : 9609Z - DECLARATION SERVICE A LA PERSONNE N° 515260792 effectuée en janvier 2016.

Magazines (suite)

Offre réservée aux clients du Crédit Agricole
Abonnement papier et numérique

Santé magazine (Abonnement de 12 n°/an)	31,60 €/AN
Détente Jardin (Abonnement de 6 n° + 1 hors-série par an)	22,90 € / AN
Régal (Abonnement de 6 n° + 2 hors-séries par an)	27,90 € / AN
Maison Créative (Abonnement de 6 n° + 1 hors-série par an)	23,90 € / AN
Détours en France (Abonnement de 8 n° + 3 hors-séries par an)	49,80 € / AN
Plus de Pep's (Abonnement de 6 n°/an)	19,90 €/AN
Parents (Abonnement de 6 n°/an, + 1 hors-série par an)	18,90 €/AN



Bon à savoir !

Service clients Uni-Médias : pour toute question relative aux publications

 **N°Cristal** 09 69 32 34 40

APPEL NON SURTAXE

Ces publications sont éditées par la SAS UNI-MEDIAS filiale de Presse du Groupe Crédit Agricole 22 rue Letellier 75015 PARIS. La résiliation est possible à tout moment auprès d'Uni-Médias.

Glossaire des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement

(Article D.312-1-1 I.A. du code monétaire et financier)

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.)

Ensemble de services rendus par la banque disposant ou non d'agence ou de lieu d'accueil de la clientèle et utilisant les nouvelles technologies (internet, téléphone...) pour réaliser à distance – tout ou partie – des opérations sur le compte bancaire.

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS

Le compte est débité des frais perçus au titre de l'abonnement au service des alertes ainsi que le cas échéant des frais perçus lors de chaque envoi de SMS.

Tenue de compte

L'établissement tient le compte du client.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, au jour le jour.

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, à une date convenue. Elle permet également d'effectuer des retraits qui sont débités au jour le jour sur le compte.

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, après vérification automatique et systématique du solde (ou provision) disponible sur son compte.

Le client retire des espèces à partir de son compte, en euro avec une carte de paiement internationale depuis le distributeur automatique d'un autre établissement.

Le compte est débité des frais perçus par l'établissement au titre de la cotisation à l'offre d'assurance.

L'établissement qui tient le compte vire, sur instruction du client, une somme d'argent du compte du client vers un autre compte, à titre occasionnel.

Le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire. Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour le paiement d'un prélèvement SEPA présenté par le bénéficiaire.

Le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement virer ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire. Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour la mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA.

Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexacts, absence ou insuffisance de provision...).

Carte de l'Europe montrant les pays et territoires. Les pays sont colorés en vert, les territoires en bleu, et les pays non membres de l'UE en jaune.

Les pays et territoires sont étiquetés comme suit :

- Islande** (vert)
- Irlande** (vert)
- MAN** (bleu)
- Royaume-Uni** (bleu)
- Guernesey** (bleu)
- Jersey** (bleu)
- Portugal** (vert)
- Espagne** (vert)
- Andorre** (vert)
- Monaco** (vert)
- France** (vert)
- Suisse** (vert)
- Liechtenstein** (vert)
- Luxembourg** (vert)
- Belgique** (vert)
- Pays-Bas** (vert)
- Allemagne** (vert)
- Danemark** (jaune)
- Norvège** (vert)
- Suède** (jaune)
- Finlande** (vert)
- Estonie** (vert)
- Lettonie** (vert)
- Lituanie** (vert)
- Pologne** (jaune)
- Rep. Tchèque** (jaune)
- Slovaquie** (jaune)
- Autriche** (vert)
- Slovenie** (vert)
- Croatie** (vert)
- Saint Marin** (vert)
- Italie** (vert)
- Malte** (vert)
- Grèce** (vert)
- Macédoine du N.** (jaune)
- Bulgarie** (jaune)
- Roumanie** (jaune)
- Hongrie** (jaune)
- Moldavie** (jaune)
- Chypre** (jaune)

- * Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro.

** Le Royaume Uni ne fait plus partie de l'UE depuis le 1er février 2020 mais reste pays membre de la zone SEPA.

Le Vatican et Andorre ont intégré la zone SEPA au 01/03/2019.

Pays de la zone SEPA :

- Pays de l'Union Européenne en zone euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre (partie grecque), Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie, Croatie.
- Pour la France : départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte), territoires de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin.
- Pays de l'Union Européenne en zone non euro : Danemark, Hongrie, Pologne, République tchèque, Roumanie, Suède,
- Pays de l'Espace Economique Européen : Islande, Liechtenstein et Norvège.
- Principauté de Monaco, Saint Marin, Ile de Jersey, Ile de Guernesey, Ile de Man, le Vatican et Andorre.
- Macédoine du Nord, Moldavie, Royaume-Uni et Suisse



Résoudre un litige

Conformément à nos engagements relationnels (cf : <https://www.credit-agricole.fr/ca-lorraine/particulier/informations/reclamation-mediation.html>), la prise en charge de toute réclamation écrite sera confirmée sous 10 jours ouvrables. Nous nous engageons à vous répondre sous 15 jours ouvrables. Si une analyse plus approfondie de votre dossier est nécessaire, nous vous en informerons et vous répondrons sous 2 mois.

Pour les réclamations rentrant dans le cadre de la Directive sur les Services de Paiement DSP2, ce délai de réponse est fixé à 17 jours* avec un délai maximal pouvant être exceptionnellement porté à 40 jours*. (*calendaires)

LES VOIES DE RECOURS INTERNES

L'AGENCE

Votre conseiller ou votre directeur d'agence sont vos interlocuteurs privilégiés. Contactez-les par tout moyen à votre convenance : directement en agence, par téléphone, par écrit ou via Internet. Vous trouverez les coordonnées de votre agence sur votre relevé de compte.

LE SERVICE QUALITÉ RELATION CLIENTS

Si la solution proposée par votre agence ne vous donne pas satisfaction, le service Qualité Relation Clients répondra à tout écrit adressé à :

Crédit Agricole Mutuel de Lorraine - Service Qualité Relation Clients
CS 71700 - 54017 Nancy Cedex
Ou par mail : qualite.relation.clients@ca-lorraine.fr

Cas particulier des contrats d'assurances

Si la réclamation porte sur le contrat lui-même (garanties, taux,...), vous pouvez consulter le site <https://www.ca-assurances.com/nous-contacter/> ou écrire à :

- Pour un contrat d'épargne, assurance-vie, retraite, prévoyance, décès : PREDICA - Relation et Service Clients 16-18 Boulevard de Vaugirard 75724 PARIS Cedex 15
- Pour un contrat d'assurance dommages (auto, habitation et autres), santé : PACIFICA - Service consommateurs 8-10 Boulevard de Vaugirard 75724 PARIS Cedex 15
- Pour un contrat de prévoyance, obsèques ou assurance emprunteurs : CRÉDIT AGRICOLE ASSURANCES - SERVICE RÉCLAMATION - TSA 82222 59652 VILLENEUVE D'ASQ CEDEX

LES VOIES DE RECOURS EXTERNES

Si les recours internes n'aboutissent pas à une résolution de votre différend, ou sans retour après un délai de deux mois suite à l'envoi d'une première réclamation écrite, vous pouvez vous adresser gratuitement à un médiateur ou intenter une action au civil (Directive MIF2 des marchés des Instruments Financiers).

LE MÉDIATEUR

Le Médiateur Bancaire de la Consommation est une personnalité extérieure et indépendante, gage d'impartialité dans la recherche d'une solution amiable aux litiges entre le Crédit Agricole Mutuel de Lorraine et toute personne physique n'agissant pas pour des besoins professionnels. Son champ de compétence est défini dans la charte de la médiation.

Le médiateur - CS 151 - 75422 PARIS Cedex 09

Monsieur Xavier de Kergommeaux, Médiateur de la Consommation

Crédit Agricole de Lorraine, 68 Avenue d'Iéna 75116 Paris.

Mail : ker@kergommeaux-mediateur-consommation.fr

Site : www.kergommeaux-mediateur-consommation.fr

Cas Particuliers :

- Pour les produits ou marchés financiers :

Le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers, 17 Place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02 ou sur le site <http://www.amf-france.org>.

- Pour les produits d'assurances (hors commercialisation) :

Le Médiateur de l'Assurance, La Médiation de l'Assurance - TSA 50110 -75441 Paris Cedex 09 ou sur le site www.mediation-assurance.org.

Pour tout litige relatif à un contrat ou une opération réalisé (e) en ligne, le Client peut recourir à la plateforme Européenne de Règlement des Litiges en Ligne accessible à l'adresse Internet suivante : <https://webgate.ec.europa.eu/odr>.

Notes

Pour plus d'informations

rendez-vous en agence ou sur
www.credit-agricole.fr/ca-lorraine

(gratuit hors coût du fournisseur d'accès Internet)

En cas d'urgence...

**Signaler la perte, le vol
ou l'utilisation frauduleuse de sa
carte bancaire**

(+33) 9 69 39 92 91

Appel non surtaxé
coût selon opérateur.
Service disponible 24 h/24, 7 J/7

**Faire opposition sur un chèque
ou un chéquier**

(+33) 9 69 39 92 91

Appel non surtaxé,
coût selon opérateur.
Service disponible 24 h/24, 7 J/7

**Déclarer un sinistre Auto,
Habitation, Garantie des
Accidents de la Vie**

0800 810 812

Service et appel gratuits

**Déclarer un litige
dans le cadre du contrat
Protection Juridique Pleins Droits**

0800 813 810

Service et appel gratuits

Nos conditions tarifaires sont consultables auprès de l'ensemble de nos agences et sur Internet www.credit-agricole.fr/ca-lorraine (gratuit hors coût du fournisseur d'accès Internet).

La souscription de certains produits et services est soumise à conditions et/ou à l'accord de la Caisse Régionale. Renseignez-vous auprès de votre agence.

Nos tarifs ne sont pas soumis à TVA sauf si l'indication TTC est mentionnée.

Ce document est un extrait des conditions générales de banque applicables aux particuliers au 1^{er} janvier 2026. Nos conditions générales de banque sont consultables auprès de l'ensemble de nos agences et sur Internet www.credit-agricole.fr/ca-lorraine.

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de LORRAINE. Société coopérative à capital variable. Etablissement de crédit. Société de courtage d'assurances. 775 616 162 RCS METZ. Siège social : 56-58, avenue André MALRAUX 57000 METZ. Immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le numéro 07 022 719. Identifiant unique CITEO : FR234323_03XVXZ. Adresse postale : CS 71700 54017 NANCY CEDEX.

Agréée et contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel : 61 rue Taitbout, 75436 Paris Cedex 09.
Voir le site : www.banque-france.fr

Contrôlée par Crédit Agricole S.A. : 91 boulevard Pasteur – 75710 Paris Cedex 15
Contrôlée par l'Autorité des Marchés Financiers : 17 place de la Bourse – 75082 PARIS Cedex 02

*Téléchargement et accès gratuits à l'application Ma Banque, hors coûts de communication selon opérateurs. L'utilisation de l'application nécessite la détention d'un terminal de communication compatible avec accès à Internet et l'abonnement au service Crédit Agricole En Ligne.**Accès gratuit et illimité pour les particuliers, hors coût de communication variable selon opérateur.⁽¹⁾ Les marques déposées de Meta sont la propriété de Meta et ne peuvent être utilisées que conformément aux règles prévues ou avec l'autorisation de Meta.⁽²⁾ LinkedIn® et son logo sont des marques déposées de LinkedIn Corporation et de ses filiales aux États-Unis et dans d'autres pays.

Document informatif à vocation non publicitaire - Ne pas jeter sur la voie publique. com4166 - 09/25 - Imprimée par : DigitOffset



ENSEMBLE CONSTRUIRE DEMAIN



Ma Banque

www.credit-agricole.fr/ca-lorraine



LORRAINE